



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFoot 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tel: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

RAPPORT INSTITUTIONNEL FÉDÉRATION MALIENNE DE FOOTBALL (FEMAFOOT)

RAPPORT DU MOIS D'AOUT 2026

« Restaurer la confiance, professionnaliser la gestion et bâtir les fondations des succès futurs du football malien »

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Chers membres de la famille du football malien,

Le mois d'août 2026 a été marqué par la poursuite résolue de notre programme de renouveau. Après avoir consacré nos premiers mois à établir un diagnostic précis de la Fédération, nous sommes progressivement entrés dans une phase de structuration et de mise en œuvre d'actions concrètes.

La transparence et la bonne gouvernance demeurent au cœur de notre démarche. L'achèvement de l'audit de la gestion antérieure nous permet désormais de mieux mesurer les difficultés héritées et de prendre les dispositions nécessaires pour protéger durablement les ressources de la FEMAFOOT. Ce travail s'accompagne de la réorganisation de l'administration, de la relecture de nos textes et du renforcement de nos procédures internes.

Sur le plan économique, la signature du partenariat historique avec le PMU Mali constitue une avancée majeure. Elle témoigne de la confiance renouvelée des institutions et des entreprises nationales envers notre Fédération. Nous avons également poursuivi la consolidation de nos partenariats existants et la recherche de nouvelles ressources destinées au développement du football sur l'ensemble du territoire.

Le mois d'août a aussi été consacré à la préparation de nos différentes sélections nationales, au développement du football des jeunes et du football féminin, ainsi qu'au renforcement de nos relations avec la FIFA, la CAF et les fédérations sœurs. Notre mission d'étude en Tanzanie s'inscrit notamment dans notre volonté de tirer parti des meilleures expériences africaines pour accélérer la professionnalisation de notre football.

Les défis restent nombreux et les attentes légitimement élevées. Nous devons continuer à travailler avec méthode, discipline et responsabilité. Chaque décision prise doit servir l'intérêt général et contribuer à bâtir une Fédération moderne, crédible et performante.



Je remercie les membres du Comité Exécutif, les commissions, l'administration fédérale, les ligues, les clubs, nos partenaires ainsi que l'ensemble des acteurs du football malien pour leur engagement. Ensemble,

dans l'unité et la transparence, nous poursuivrons la construction du football malien que notre jeunesse et notre pays méritent.

L'avenir du football malien se construit aujourd'hui.

Mahazou dit Baba CISSET

Président de la FEMAFOOT





FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFoot 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tél: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

1. GOUVERNANCE ET RÉFORMES

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Le mois d'août 2026 a été marqué par la poursuite de la consolidation des fondations administratives et institutionnelles de la FEMAFOOT. Sous l'autorité du Président et du Comité Exécutif, les actions entreprises ont principalement porté sur l'achèvement de l'audit administratif et financier, la réorganisation de l'administration fédérale, la poursuite de la relecture des textes et le renforcement des mécanismes de contrôle et d'intégrité.

La finalisation de l'audit a permis de mieux apprécier les insuffisances de la gestion antérieure et d'identifier les principales mesures correctives à engager. Parallèlement, un nouvel organigramme a été élaboré afin de clarifier les responsabilités, de renforcer l'autorité du Secrétaire Général sur les directions et de professionnaliser davantage le fonctionnement de l'administration.

Le travail de révision des statuts et règlements s'est poursuivi dans l'objectif de renforcer la sécurité juridique, de limiter les interprétations contradictoires et de garantir une meilleure conformité avec les principes de gouvernance de la FIFA et de la CAF.

Ces différentes actions traduisent la volonté du Comité Exécutif de mettre en place une administration plus structurée, responsable et durable, fondée sur la bonne gouvernance, la transparence et la professionnalisation.

1. Achèvement de l'Audit Administratif et Financier

L'une des principales avancées du mois d'août a été l'achèvement de l'audit administratif et financier portant sur la gestion antérieure de la FEMAFOOT.

Cet audit a permis d'établir un diagnostic plus précis de la situation de la Fédération et de relever plusieurs insuffisances concernant notamment les procédures de dépenses, la traçabilité de certaines opérations, le suivi des engagements et les mécanismes de contrôle interne.

Les conclusions de cet audit serviront de base à l'élaboration d'un plan de mesures correctives destiné à renforcer la discipline de gestion et à prévenir la répétition des insuffisances constatées. Lorsque les faits relevés le justifieront, les dossiers concernés seront transmis aux organes compétents conformément aux textes en vigueur.

Cette démarche répond au devoir de transparence du Comité Exécutif et à la nécessité de protéger les ressources de la Fédération. Elle ne relève d'aucune volonté de règlement de comptes, mais d'une exigence de redevabilité envers les membres, les partenaires et l'ensemble des acteurs du football malien.

2. Réorganisation de l'Administration fédérale

Le travail de restructuration administrative s'est poursuivi avec l'élaboration d'un nouvel organigramme destiné à clarifier les responsabilités, à supprimer les chevauchements de compétences et à améliorer la coordination entre les différentes directions.

Dans la nouvelle organisation proposée, l'ensemble des directions administratives relève du Secrétaire Général, chargé d'assurer la continuité administrative et de veiller à l'exécution des décisions du Comité Exécutif.

- la création d'une Direction des Achats et de la Passation des Marchés ;
- la création d'une Direction Marketing et Communication ;
- la création d'une Direction des Technologies de l'Information ;
- la création du poste d'un Auditeur interne ;
- la réorganisation des Directions Technique Nationale et de l'Arbitrage.

Cette nouvelle organisation doit permettre de responsabiliser davantage les directeurs, d'accélérer le traitement des dossiers et d'instaurer une obligation régulière de rendre compte.

3. Poursuite de la relecture des textes

La relecture des statuts, du règlement intérieur et des différents textes de la FEMAFOOT a connu de nouvelles avancées au cours du mois. La réforme engagée vise à mieux définir les attributions des organes, à renforcer la sécurité juridique et à réduire les risques d'interprétations contradictoires.

Le travail doit également assurer une meilleure conformité avec les principes de gouvernance de la FIFA et de la CAF, tout en tenant compte des réalités du football malien. L'objectif est de doter la FEMAFOOT d'un cadre juridique stable, cohérent et durable, capable de prévenir les crises institutionnelles.

4. Renforcement des procédures financières et d'achats

La FEMAFOOT poursuit la mise en place d'un système de gestion financière plus rigoureux. Le suivi mensuel de la trésorerie, des recettes, des dépenses et des engagements permet désormais d'améliorer la visibilité sur la situation financière de la Fédération.

Une attention particulière est portée à la distinction entre les dépenses effectivement décaissées et les engagements pris mais non encore réglés. Cette séparation est indispensable pour présenter une situation financière fidèle et éviter toute double comptabilisation.

En matière d'achats et de prestations, le principe de mise en concurrence doit progressivement devenir la règle pour les opérations importantes. La création d'une Direction des Achats et de la Passation des Marchés s'inscrit dans cette dynamique de professionnalisation et de sécurisation de la commande fédérale.

5. Consolidation du dispositif d'intégrité

Le dispositif d'intégrité de la FEMAFOOT a été renforcé au cours du mois d'août. Les informations relatives à l'Officier Intégrité ont été actualisées auprès de la FIFA afin que les alertes et les correspondances officielles soient directement transmises aux responsables habilités.

Les dossiers concernant les soupçons de manipulation de certaines rencontres ont été confiés durant le mois de juin 2026 à la Commission indépendante d'éthique de la FEMAFOOT qui continue ses travaux. Cette commission constitue un maillon indispensable de la gouvernance institutionnelle. Elle est chargée de conduire les auditions et les investigations nécessaires dans le respect des textes et des droits de toutes les parties. Rien ne fera détourner la FEMAFOOT de son objectif de transparence et d'offrir des compétitions propres.

La Fédération réaffirme sa détermination à protéger l'intégrité des compétitions. Toutefois, aucun jugement définitif ne doit être prononcé avant l'achèvement des enquêtes et le respect de la procédure contradictoire.

6. Transparence et devoir de rendre compte

La conférence de presse trimestrielle du 26 août 2026 a permis de présenter les principales actions entreprises par le Comité Exécutif et de répondre aux interrogations des médias et de l'opinion publique.

La production régulière des rapports mensuels s'inscrit également dans cette politique de transparence. Chaque commission et chaque direction doit progressivement être en mesure de présenter les activités réalisées, les ressources utilisées, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus.

7. Priorités pour le mois de septembre 2026

- examiner les conclusions de l'audit et élaborer un plan de mesures correctives ;
- finaliser et valider le nouvel organigramme ;
- poursuivre la relecture des statuts et règlements ;
- formaliser les procédures d'achats et de passation des marchés ;
- renforcer le suivi des décisions du Comité Exécutif ;
- poursuivre l'organisation de l'Assemblée générale d'octobre ;
- poursuivre les travaux de la Commission indépendante d'éthique.

CONCLUSION

Les actions menées en août 2026 traduisent la volonté du Comité Exécutif de poursuivre la transformation institutionnelle de la FEMAFOOT.

L'achèvement de l'audit, la réorganisation de l'administration, la relecture des textes, le renforcement des procédures financières et la consolidation du dispositif d'intégrité constituent des avancées importantes.

La prochaine étape consistera à transformer ces orientations en mesures effectivement applicables, avec des responsabilités clairement définies, des délais précis et des mécanismes réguliers de suivi.

La gouvernance ne doit pas rester une déclaration d'intention. Elle doit se traduire quotidiennement par le respect des textes, la traçabilité des décisions, la maîtrise des dépenses et l'obligation, pour chaque responsable, de rendre compte de sa gestion

2. ÉQUIPES NATIONALES

2.1 Sélection Nationale A

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, le travail du sélectionneur national et de son staff s'est principalement articulé autour de trois priorités : la supervision et la prospection des joueurs, la préparation de la prochaine fenêtre internationale, ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil et de travail de la sélection nationale au Centre technique de Kabala.

1. Supervision et prospection des joueurs

Dans le cadre de la construction du nouveau projet sportif des Aigles du Mali, le sélectionneur national, Anthony Da Silva, accompagné notamment du Team Manager Samba Sow, a poursuivi un important travail de supervision, de prospection et de prise de contact auprès de plusieurs joueurs évoluant à l'étranger.

Une attention particulière a été accordée aux joueurs disposant de la double nationalité et susceptibles de renforcer la sélection nationale. La démarche engagée ne s'est pas limitée à l'évaluation de leurs qualités sportives. Elle a également consisté à mieux comprendre leurs motivations, leur attachement au Mali, la place de leur famille dans leur décision et leur volonté réelle de s'inscrire dans le nouveau projet des Aigles.

Dans cette perspective, le sélectionneur et le Team Manager ont échangé avec les joueurs ciblés, mais également avec leurs familles, leurs agents, leurs clubs et, dans certains cas, leurs entraîneurs. Ces rencontres ont permis de présenter la nouvelle vision de la Fédération, les ambitions sportives de la sélection ainsi que les nouvelles méthodes de travail envisagées autour de l'équipe nationale.

Plusieurs joueurs ont ainsi fait l'objet d'une supervision ou de rencontres directes, notamment Soumaïla Coulibaly de Strasbourg, Hamari Traoré, Adama Camara, Lassine Sinayoko du Paris FC et Amadou Haïdara, dont la situation a été directement examinée à Lens.

Des échanges ont également été engagés avec Djaoui Cissé du Stade Rennais, Mamadou Coulibaly de Monaco, Buba Sangaré, Soungoutou Magassa et Mouhamadou Kanté de West Ham. Ces joueurs présentent des profils complémentaires susceptibles de répondre, à court ou à moyen terme, aux besoins de la sélection nationale.

Les premières réactions recueillies sont contrastées. Certains joueurs ont manifesté une adhésion immédiate au projet et une volonté claire de représenter le Mali. D'autres ont décliné la possibilité de rejoindre la sélection, tandis que plusieurs profils poursuivent encore leur réflexion.

Les réserves exprimées par certains joueurs sont principalement liées aux expériences passées, à l'organisation, à la logistique et à l'image de l'environnement ayant entouré la sélection nationale au cours des années précédentes. Le staff technique a donc consacré une partie importante de ses échanges à expliquer les changements engagés et à rassurer les joueurs ainsi que leurs entourages sur le sérieux du nouveau projet.

Ce travail confirme que la restauration de la confiance nécessitera du temps, de la transparence, de la constance et des actes concrets. La ligne directrice du sélectionneur demeure toutefois clairement établie : construire un groupe composé de joueurs pleinement engagés, fiers de leurs origines et disposés à défendre le maillot national avec conviction, responsabilité et détermination.

2. Préparation du rassemblement de septembre 2026

Le mois d'août a également été consacré à la préparation technique, physique et organisationnelle du rassemblement programmé du 20 septembre au 3 octobre 2026.

Un programme journalier détaillé a été élaboré afin d'encadrer l'ensemble du stage et de préparer les rencontres prévues contre le Cap-Vert, le Liberia et la Tunisie. Ce dispositif prend en compte les arrivées échelonnées des joueurs, les différences de temps de jeu en club, les déplacements internationaux ainsi que les besoins individuels en matière de récupération.

La planification repose sur quatre objectifs principaux : remettre progressivement les joueurs à niveau après leur arrivée, installer les repères tactiques nécessaires, gérer les charges de travail et préserver la fraîcheur physique et mentale du groupe avant chaque rencontre.

Le programme prévoit notamment des séances de réinitialisation physique, des exercices tactiques, des travaux techniques par poste, des séances de musculation individualisées, des réunions vidéo, des soins médicaux et des dispositifs spécifiques de récupération. Les charges de travail seront adaptées au temps de jeu, aux déplacements et à l'état de fraîcheur de chaque joueur, sans réduire le niveau d'exigence collective attendu.

Le staff a également défini des règles de vie communes fondées sur la ponctualité, la discipline, l'hydratation, la qualité du sommeil, la nutrition, la communication avec le corps médical et la

participation aux activités collectives. Cette organisation vise à installer progressivement une culture de performance durable au sein de la sélection nationale.

La préparation réalisée au mois d'août traduit ainsi une volonté de mieux anticiper les échéances, de professionnaliser le fonctionnement quotidien de la sélection et de placer les joueurs dans des conditions leur permettant d'exprimer pleinement leur potentiel.

3. Amélioration des conditions de regroupement à Kabala

Le sélectionneur national a également transmis plusieurs recommandations relatives à l'organisation et aux installations du Centre technique de Kabala, appelé à accueillir les regroupements de la sélection.

Ces recommandations concernent en premier lieu la qualité du terrain d'entraînement. Le staff a demandé un entretien régulier de la pelouse, une hauteur de coupe conforme aux recommandations de la CAF et de la FIFA, ainsi que l'arrosage du terrain avant les séances. Un marquage spécifique du terrain a également été proposé afin de faciliter la transmission des consignes et d'améliorer la qualité du travail tactique.

Sur le plan médical, le sélectionneur souhaite que la salle de soins soit installée à proximité immédiate des chambres des joueurs. Cette disposition permettrait au personnel médical d'intervenir plus rapidement et faciliterait les soins, la récupération et le suivi quotidien de l'effectif.

La question de l'hébergement collectif a également été soulevée. Le staff recommande que tous les joueurs soient logés dans un même bâtiment et bénéficient de conditions similaires. Cette organisation est considérée comme importante pour préserver l'équité, renforcer la cohésion du groupe et favoriser l'émergence d'un véritable esprit de famille au sein de la sélection.

Parmi les autres priorités identifiées figurent le nettoyage et la désinfection des bâtiments, la vérification du fonctionnement de la climatisation dans les chambres, la finalisation des travaux techniques, l'aménagement de la salle de conférence et la possibilité d'utiliser la nouvelle salle de sport située à proximité des bâtiments.

Ces demandes s'inscrivent dans une démarche constructive visant à rapprocher progressivement les conditions de préparation de la sélection nationale des standards du football international de haut niveau.

4. Enseignements et perspectives

Les activités menées en août 2026 montrent que le travail du sélectionneur national ne se limite pas à la composition de l'équipe et à la préparation des matchs. Il porte également sur la détection des talents, la construction d'une relation de confiance avec les joueurs, l'organisation des stages, la définition des méthodes de travail et l'amélioration de l'environnement général de la sélection.

Le travail de prospection devra se poursuivre avec méthode et discrétion, notamment auprès des joueurs encore en réflexion. La Fédération devra parallèlement consolider les améliorations organisationnelles et logistiques afin de rendre le projet des Aigles plus crédible et plus attractif.

La priorité demeure la constitution progressive d'un noyau de joueurs performants, complémentaires et totalement engagés envers le Mali. Cette démarche s'inscrit dans une vision de moyen et de long terme, avec pour principaux horizons la Coupe d'Afrique des Nations 2027 et la Coupe du monde 2030.

En définitive, le mois d'août aura constitué une phase importante de structuration, d'anticipation et de préparation. Les actions engagées doivent désormais être accompagnées par des réponses opérationnelles rapides, notamment en ce qui concerne les conditions de regroupement, afin que les ambitions sportives affichées puissent se traduire durablement sur le terrain.

2.2 Sélection Nationale U23

Préparation aux éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028

Au cours du mois d'août 2026, la Fédération Malienne de Football a engagé les premières actions de préparation de la Sélection nationale U23 en perspective des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Cette démarche vise à anticiper les prochaines échéances, à identifier les meilleurs joueurs éligibles et à mettre progressivement en place une équipe compétitive capable de défendre les ambitions du Mali.

Dans ce cadre, une réunion de travail a été tenue avec le sélectionneur national U23 afin d'examiner la situation de l'équipe, de définir les priorités techniques et organisationnelles et d'établir une première feuille de route. Les échanges ont notamment porté sur l'identification des joueurs évoluant dans le championnat national, le suivi des jeunes Maliens évoluant à l'étranger, la programmation des regroupements et la réorganisation du staff technique.

Il a été demandé au sélectionneur de constituer une base élargie de joueurs susceptibles d'intégrer la sélection U23. Cette liste devra prendre en compte les performances sportives, le temps de jeu en club, l'état physique, la discipline et la capacité des joueurs à s'inscrire durablement dans le projet olympique. Une coordination étroite devra être établie avec la Direction Technique Nationale, les clubs, les académies et la cellule de prospection des joueurs évoluant à l'étranger.



La Fédération entend également réorganiser et renforcer l'encadrement de la sélection U23. Autour du sélectionneur national, le staff devra être étoffé avec des compétences spécialisées, notamment un entraîneur adjoint, un préparateur physique, un entraîneur des gardiens, un analyste vidéo, un médecin, un kinésithérapeute et un Team Manager. Cette organisation permettra d'assurer un meilleur suivi technique, médical, physique et administratif des joueurs.

Dans le cadre de la fenêtre internationale FIFA de septembre 2026, la Fédération prévoit l'organisation de deux rencontres amicales pour lancer concrètement la préparation. La première rencontre devrait se tenir **au Maroc**, tandis que la seconde serait organisée **à Bamako**. Ces deux matchs permettront au sélectionneur d'évaluer les joueurs en situation réelle, d'observer leur complémentarité et de commencer à installer les principes de jeu de l'équipe.

Le déplacement au Maroc offrira également l'occasion d'exposer les jeunes joueurs à un contexte international exigeant. La rencontre prévue à Bamako permettra, quant à elle, de poursuivre l'évaluation du groupe devant le public malien et de renforcer la visibilité du projet olympique.

Au-delà de ces deux rencontres, un programme progressif de regroupements, de stages et de matchs amicaux devra être élaboré jusqu'au début des éliminatoires. Un dispositif permanent de suivi des joueurs sera également mis en place afin d'évaluer régulièrement leur évolution, leur temps de jeu, leur condition physique et leurs performances dans leurs clubs respectifs.

L'objectif de la Fédération est de construire, dans la durée, une sélection U23 organisée, disciplinée et compétitive. La qualification aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 constitue une ambition majeure, mais elle exige une préparation rigoureuse, une planification anticipée et une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés.

Le mois d'août 2026 marque ainsi le lancement du processus de reconstruction de la Sélection nationale U23 sous l'impulsion du Coach Fousseni DIAWARA, avec la volonté d'offrir au Mali une équipe capable de rivaliser avec les meilleures sélections africaines et de se qualifier pour le tournoi olympique de 2028.



2.3 Sélection Nationale U20

Poursuite de la préparation au tournoi qualificatif UFOA-A

Au cours du mois d'août 2026, la Sélection nationale U20 a poursuivi sa préparation en vue du tournoi UFOA-A de la catégorie, qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations U20 de 2027. Cette compétition constitue une échéance majeure pour la Fédération Malienne de Football, avec l'ambition de réussir la qualification du Mali à la prochaine phase continentale.

Sous la conduite du sélectionneur national, le coach Kané, et de son staff technique, le programme de préparation s'est intensifié autour du renforcement des capacités physiques, techniques et tactiques des joueurs. Le travail effectué vise également à améliorer les automatismes, la cohésion du groupe, la discipline collective et l'assimilation des principes de jeu définis par l'encadrement technique.

Dans le cadre de cette préparation, la sélection U20 a disputé plusieurs rencontres amicales contre des équipes de haut niveau du championnat national, notamment le Stade Malien de Bamako et le Djoliba Athletic Club, engagés dans les compétitions africaines interclubs. Le choix de ces adversaires expérimentés répond à la volonté de confronter les jeunes internationaux à une opposition exigeante, capable de reproduire l'intensité physique, la rigueur tactique et la pression attendues lors du tournoi qualificatif.

Ces rencontres ont permis au sélectionneur et à son staff d'évaluer le comportement des joueurs en situation réelle, d'identifier les points forts de l'équipe ainsi que les secteurs nécessitant encore des ajustements. Elles ont également servi à apprécier la capacité du groupe à résister à la pression, à maintenir son organisation et à appliquer les consignes face à des joueurs plus expérimentés.

Au-delà des résultats sportifs, l'objectif principal de ces matchs amicaux demeure l'évaluation individuelle et collective de l'effectif. Le staff poursuit ainsi le travail de sélection afin de constituer un groupe équilibré, compétitif et complémentaire. Une attention particulière est accordée à la condition physique, au temps de jeu, à la discipline, à la disponibilité et à l'état d'esprit des joueurs.

Le processus de préparation devra se poursuivre jusqu'au démarrage du tournoi, prévu le 15 octobre 2026. Les prochaines semaines seront consacrées à la consolidation des acquis, à la correction des insuffisances observées et à l'installation définitive des repères tactiques. Le staff devra également veiller à la gestion de la charge de travail et à la prévention des blessures afin de disposer d'un effectif en pleine possession de ses moyens au début de la compétition.

La Fédération Malienne de Football continuera d'accompagner le sélectionneur Kané et son encadrement dans la mise en œuvre de ce programme. Les dispositions techniques, administratives, médicales et logistiques nécessaires devront être anticipées afin de permettre à l'équipe de travailler dans les meilleures conditions.

L'objectif fixé demeure clair : présenter, dès le 15 octobre 2026, une sélection U20 compétitive, disciplinée et pleinement préparée, capable de réussir le tournoi UFOA-A et d'obtenir sa qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations U20 de 2027

2.4 Sélection Nationale U17 UFOA-A

Finalisation de la préparation au tournoi UFOA-A

Au cours du mois d'août 2026, la Sélection nationale U17 a achevé sa préparation en vue du tournoi UFOA-A qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations U17 de 2027.

À la suite de la modification du calendrier de la compétition, avancée d'un mois, la FEMAFOOT et l'encadrement technique ont dû accélérer le processus de préparation afin de permettre à l'équipe d'aborder cette importante échéance dans les meilleures conditions possibles.

Stage bloqué au Centre technique de Kabala

Dans le cadre de cette préparation, les joueurs présélectionnés ont effectué un stage bloqué au Centre technique de Kabala. Ce regroupement a permis au sélectionneur national, Sékou Seck dit « Bako », et à son staff de disposer des joueurs sur une période continue et d'intensifier le travail.

Les séances ont été principalement consacrées au renforcement de la condition physique, à l'amélioration des qualités techniques, à l'assimilation des principes tactiques et à la consolidation des automatismes collectifs. Une attention particulière a également été accordée à la discipline, à la cohésion du groupe et à la préparation mentale des joueurs.



Ce stage a permis au staff technique d'évaluer les différents profils, d'observer leur comportement en situation d'entraînement et de compétition et d'identifier les joueurs les mieux préparés pour répondre aux exigences du tournoi.

Constitution de la liste définitive

À l'issue du travail de détection, des contrôles d'âge et du stage de préparation à Kabala, le sélectionneur national a arrêté la liste définitive des joueurs retenus pour représenter le Mali au tournoi UFOA-A.

La sélection finale a été effectuée sur la base de plusieurs critères, notamment les qualités techniques et tactiques, la condition physique, la discipline, l'état d'esprit, la complémentarité des profils et la capacité de chaque joueur à servir le projet collectif.

La publication de cette liste définitive marque l'aboutissement du processus engagé au cours des mois précédents. Elle permet désormais au staff de travailler avec un groupe stabilisé et entièrement concentré sur les objectifs de la compétition.

2.5 La sélection nationale U17 Qatar 2026

Renforcement de l'effectif et poursuite de la préparation

Au cours du mois d'août 2026, la Sélection nationale U17, qualifiée pour la Coupe du Monde FIFA U17 prévue au Qatar en novembre 2026, a poursuivi sa préparation sous la conduite du sélectionneur national Soumaïla Coulibaly et de son staff technique.

Après le parcours réalisé lors de la CAN U17 de 2026, achevé en quart de finale, l'effectif ayant participé à cette compétition a été profondément réaménagé. L'objectif était de corriger les insuffisances constatées, de renforcer les différents compartiments de l'équipe et de constituer un groupe plus équilibré et plus compétitif pour l'échéance mondiale.

Réaménagement et renforcement de l'équipe

Le travail engagé ne consiste donc pas seulement à reconduire l'équipe de la dernière CAN. Si certains joueurs ayant donné satisfaction ont été conservés pour assurer une continuité, plusieurs nouveaux profils





ont été intégrés afin d'apporter davantage de qualité, de complémentarité et de concurrence à chaque poste.

Le staff technique a procédé à une évaluation approfondie de l'effectif en tenant compte des performances réalisées lors de la CAN, de la progression individuelle des joueurs, de leur condition physique, de leur discipline et de leur capacité à répondre aux exigences d'une Coupe du Monde.

Ce réaménagement a permis de renouveler une partie importante du groupe et de renforcer les secteurs dans lesquels des besoins avaient été identifiés. La sélection demeure ouverte : chaque joueur doit gagner sa place par ses performances, son comportement et son engagement au service du collectif.

Poursuite de la préparation

Durant le mois d'août, l'équipe a poursuivi régulièrement ses séances d'entraînement. Le programme a porté sur la préparation physique, le perfectionnement technique, l'organisation tactique et la consolidation des automatismes entre les joueurs maintenus et les nouveaux éléments intégrés.

Une attention particulière est accordée à la cohésion du groupe. Le réaménagement important de l'effectif rend nécessaire un travail soutenu afin de permettre aux joueurs de mieux se connaître, d'assimiler les principes de jeu du sélectionneur et de construire progressivement une véritable identité collective.

Participation aux Jeux de l'AES

Dans le cadre de cette préparation, la FEMAFOOT a choisi cette sélection U17 pour représenter le Mali aux Jeux de l'Alliance des États du Sahel organisés au Burkina Faso du 07 au 16 septembre 2026.

Cette compétition constitue une étape majeure de la préparation au Mondial, puisqu'elle permettra à l'équipe de disputer cinq rencontres. Ces matchs offriront au sélectionneur et à son staff la possibilité d'évaluer le nouvel effectif en situation réelle, de tester différentes associations et de mesurer la capacité du groupe à enchaîner les rencontres dans les conditions d'un tournoi.

Au-delà des résultats, les Jeux de l'AES permettront de renforcer les automatismes, d'améliorer la condition physique des joueurs et d'identifier les derniers ajustements à apporter avant la sélection définitive pour la Coupe du Monde.

Conclusion

Le réaménagement de l'équipe ayant participé à la CAN répond à la volonté de ne pas se satisfaire de la qualification obtenue. Le niveau d'exigence d'une Coupe du Monde impose de corriger les insuffisances constatées et de renforcer l'effectif avec les meilleurs profils disponibles et éligibles.



La participation aux Jeux de l'AES représente ainsi une excellente opportunité pour accélérer l'intégration des nouveaux joueurs, construire la cohésion du groupe et confronter l'équipe à plusieurs oppositions avant l'échéance mondiale.

L'ambition de la Fédération ne se limite pas à participer à la Coupe du Monde. Elle consiste à préparer une équipe renforcée, compétitive et capable de représenter dignement le Mali au Qatar en novembre 2026.

2.6 Sélection Nationale Aigles Dames

Évaluation de la participation à la CAN Féminine Maroc 2026

Après l'élimination prématurée des Aigles Dames de la CAN Féminine Maroc 2026, le mois d'août a été principalement consacré à l'évaluation de la préparation, de l'organisation et des performances de la Sélection nationale féminine.

Cette évaluation répond à la volonté de la Fédération Malienne de Football de tirer des enseignements objectifs de cette participation et d'identifier les mesures correctives nécessaires pour permettre à la sélection de progresser lors de ses prochaines échéances.

Présentation du rapport du sélectionneur

Dans ce cadre, le sélectionneur national, Brehima Konaté, a présenté son rapport technique sur la participation des Aigles Dames à la CAN. Ce rapport a porté sur la préparation de l'équipe, la sélection des joueuses, le déroulement de la compétition, les performances enregistrées et les difficultés rencontrées par l'encadrement.

À la suite de cette présentation, le sélectionneur a répondu aux questions des principaux responsables de la Fédération concernés par la gestion et le suivi de la sélection féminine.

La séance a notamment enregistré la participation du Président du Comité exécutif, du Premier Vice-président, de la Présidente de la Commission du football féminin, du Président de la Commission technique et de développement ainsi que du Directeur Technique National.

Cette rencontre a permis de confronter le contenu du rapport du sélectionneur aux observations des responsables fédéraux et de procéder à une analyse approfondie de la participation de l'équipe.

Principales insuffisances relevées

Les échanges ont fait ressortir plusieurs insuffisances ayant affecté la préparation et les performances des Aigles Dames.

L'environnement général de l'équipe a notamment été évoqué. Les relations difficiles, parfois délétères, entre certains membres du staff ont nui à la sérénité, à la cohésion et au bon fonctionnement de l'encadrement technique. Une sélection nationale appelée à participer à une compétition majeure doit



pouvoir évoluer dans un climat fondé sur la confiance, la solidarité, le respect des responsabilités et la complémentarité des compétences.

Les difficultés relationnelles constatées au sein du staff ont nécessairement eu des répercussions sur l'environnement des joueuses et sur la qualité de la préparation. Elles montrent la nécessité de mieux définir les missions de chaque membre de l'encadrement, de renforcer la coordination interne et de prévenir les conflits susceptibles de fragiliser le groupe.

Sur le plan sportif, le coaching a également constitué l'un des principaux points de l'évaluation. Les choix tactiques, la gestion de l'effectif, la capacité d'adaptation au cours des rencontres et la prise de décision ont fait l'objet de nombreuses interrogations.

L'équipe n'a pas toujours été en mesure d'exprimer pleinement son potentiel, de prendre suffisamment d'initiatives ou de répondre efficacement aux situations imposées par ses adversaires. Ces insuffisances ont contribué à une élimination qui ne correspondait ni aux attentes placées dans le groupe ni aux ambitions de la Fédération.

Une élimination prématurée dans une compétition continentale doit conduire à une évaluation lucide, responsable et sans complaisance. L'objectif de cette démarche n'est pas de rechercher des responsabilités individuelles de manière précipitée, mais de comprendre les causes de la contre-performance et d'apporter les corrections nécessaires.

La Fédération examinera les conclusions du rapport technique ainsi que les réponses apportées par le sélectionneur afin de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation future de la sélection féminine.

Cette évaluation devra également servir de base à une réflexion plus large sur la préparation des Aigles Dames, le suivi des joueuses, la composition du staff, la planification des regroupements et le développement durable du football féminin.

L'ambition de la FEMAFOOT demeure de construire une sélection féminine mieux organisée, mieux préparée et capable de participer aux compétitions continentales avec l'objectif d'y être réellement compétitive.





FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFoot 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tel: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

3. FOOTBALL PROFESSIONNEL

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission du Football Professionnel a poursuivi les travaux préparatoires à la professionnalisation du championnat national et à la mise en conformité des clubs de l'élite. Les activités se sont articulées autour de trois axes : la transmission du cahier des charges aux clubs, la participation à une mission de benchmarking en Tanzanie et l'examen du projet de règlement spécial du championnat professionnel de Ligue 1 Orange pour la saison 2026-2027.

Ces actions constituent des étapes importantes vers un championnat mieux organisé, plus exigeant et conforme aux ambitions de professionnalisation portées par la FEMAFOOT.

1. Transmission du cahier des charges aux clubs

À la suite des séances de concertation et des travaux préparatoires, la Commission a procédé à la transmission officielle et individuelle du cahier des charges finalisé à l'ensemble des clubs concernés.

Ce document définit les exigences auxquelles les clubs devront se conformer pour participer au championnat professionnel. Il constitue désormais la référence du processus d'évaluation et d'octroi des licences pour la saison 2026-2027.

Cette transmission marque le passage de la phase de conception à celle de la mise en œuvre. La prochaine étape portera sur l'accompagnement des clubs, le suivi de leur niveau de conformité et l'organisation d'un dispositif d'évaluation reposant sur des critères objectifs, transparents et identiques pour tous.

2. Mission de benchmarking en Tanzanie

À l'initiative du Président de la FEMAFOOT, une délégation composée de M. Abidine Issa Sangaré, Président de la Commission du Football Professionnel, et de Mme Niama Loua Bereté, membre de la Commission, s'est rendue à Dar es-Salaam dans le cadre d'une mission de benchmarking.

Cette mission avait pour objectif de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement du football professionnel tanzanien. Les échanges ont porté sur la gouvernance du championnat, les relations entre la Fédération et l'organe chargé de la Ligue professionnelle, l'organisation administrative, la commercialisation de la compétition et les mécanismes de génération et de répartition des revenus.

La délégation s'est également intéressée à la gestion des droits audiovisuels, au sponsoring, à la promotion du championnat et aux conditions nécessaires à la construction d'un modèle économique plus viable pour les clubs.

Un compte rendu de la mission a été communiqué aux membres du Comité exécutif. Les enseignements recueillis devront être analysés afin d'identifier les pratiques pouvant être adaptées aux réalités institutionnelles, juridiques et économiques du football malien.

3. Résultats enregistrés

- Finalisation et transmission du cahier des charges aux clubs concernés ;
- Lancement du processus de mise en conformité et d'octroi des licences ;
- Collecte d'informations utiles sur le modèle tanzanien de professionnalisation ;
- Poursuite de l'amélioration du règlement spécial de la Ligue 1 Orange ;

5. Perspectives

La Commission devra désormais transformer les orientations adoptées en actions opérationnelles. Les priorités porteront sur l'accompagnement des clubs, l'établissement d'un calendrier de mise en conformité, l'évaluation des dossiers de licence et la finalisation du règlement spécial du championnat.

Elle devra également formuler des recommandations précises à partir des enseignements de la mission en Tanzanie, en distinguant les mesures immédiatement applicables de celles nécessitant des réformes juridiques, institutionnelles ou financières plus importantes.

6. Lecture de la Présidence

La professionnalisation du football malien ne doit pas se limiter à un changement d'appellation ou à l'adoption de nouveaux textes. Elle doit se traduire par une transformation réelle de la gouvernance des clubs, de leur administration, de leurs infrastructures, de leurs ressources et de l'organisation générale du championnat.

La transmission du cahier des charges constitue une étape importante, mais elle devra être suivie d'un mécanisme rigoureux d'évaluation et d'accompagnement. Les mêmes règles devront s'appliquer à tous les clubs, dans un esprit de transparence, d'équité et de responsabilité.

La mission effectuée en Tanzanie doit permettre à la FEMAFOOT de tirer profit d'expériences concrètes. Il ne s'agit pas de reproduire mécaniquement un modèle étranger, mais d'identifier les bonnes pratiques pouvant être adaptées aux réalités du football malien.

L'objectif demeure la construction progressive d'un championnat professionnel crédible, attractif et économiquement viable, capable d'améliorer le niveau de nos clubs et de contribuer durablement au développement du football malien.



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFOT 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tél: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

5. FOOTBALL DE JEUNES

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission du Football des Jeunes a concentré ses activités sur l'accompagnement de la préparation des différentes sélections nationales engagées dans des compétitions sous-régionales, continentales et mondiales.

Elle a travaillé en coordination avec la Direction Technique Nationale, les sélectionneurs, les clubs et les académies afin de faciliter l'identification des joueurs, la constitution des effectifs et le suivi des programmes de préparation.

Parallèlement, la Commission a finalisé le dossier de certification des académies et des centres de formation au Mali, étape essentielle pour mieux organiser la formation, protéger les jeunes joueurs et instaurer des normes minimales applicables aux structures concernées.

1. Accompagnement des sélections nationales de jeunes

Le mois d'août a été marqué par une forte mobilisation autour des sélections nationales de jeunes, confrontées à des échéances importantes et rapprochées. La Commission a accompagné les staffs dans la planification des regroupements, l'identification des joueurs, la coordination avec les clubs et les académies ainsi que le suivi des besoins de préparation.

Une attention particulière a été portée à la complémentarité entre les joueurs issus du championnat national, des académies et des centres de formation, ainsi que les jeunes Maliens évoluant à l'étranger. L'objectif est de permettre aux sélectionneurs de disposer du vivier le plus large possible avant d'arrêter leurs choix définitifs.

La Commission a également insisté sur la vérification administrative des joueurs, le contrôle des documents d'identité et le suivi de leur éligibilité, afin de réduire les difficultés constatées lors des contrôles d'âge et d'éviter des exclusions tardives pour des raisons administratives ou médicales.

2. Sélection U17 - Tournoi qualificatif UFOA-A

La sélection U17 engagée dans le tournoi UFOA-A qualificatif pour la CAN U17 de 2027 a finalisé sa préparation. En raison de l'avancement du calendrier, le programme initial a été réorganisé et intensifié. Un stage bloqué a été organisé au Centre technique de Kabala afin de permettre au sélectionneur Sékou Seck et à son staff de travailler avec les joueurs sur une période continue.

À l'issue de la détection, des contrôles d'âge et du stage, le sélectionneur a arrêté la liste définitive des joueurs retenus. La Commission a suivi cette préparation avec un objectif clair : mettre l'équipe dans les meilleures conditions possibles pour obtenir la qualification à la CAN U17 de 2027.

3. Sélection U17 - Préparation à la Coupe du Monde

La sélection U17 qualifiée pour la Coupe du Monde FIFA prévue au Qatar en novembre 2026 a poursuivi sa préparation sous la conduite du sélectionneur Soumaïla Coulibaly. L'équipe ayant participé à la CAN U17 de 2026 a été largement réaménagée afin de renforcer les différents compartiments et d'augmenter le niveau de compétitivité du groupe.

Dans le cadre de sa préparation, la FEMAFOOT a choisi cette sélection pour représenter le Mali aux Jeux de l'Alliance des États du Sahel au Burkina Faso. Les cinq rencontres prévues constituent une excellente opportunité pour évaluer le nouvel effectif, renforcer les automatismes et préparer l'équipe aux exigences d'une compétition mondiale.

4. Suivi de la sélection nationale U20

La sélection U20 a poursuivi sa préparation en vue du tournoi UFOA-A qualificatif pour la CAN U20 de 2027, dont le démarrage est prévu le 15 octobre 2026. Sous la conduite du coach Kané et de son staff, l'équipe a disputé plusieurs matchs amicaux contre des clubs de haut niveau, notamment le Stade Malien de Bamako et le Djoliba Athletic Club, engagés dans les compétitions africaines interclubs.

Ces rencontres ont permis de confronter les jeunes internationaux à des adversaires expérimentés, d'évaluer leur comportement en situation de compétition et d'identifier les ajustements physiques, techniques et tactiques nécessaires.

5. Relance de la sélection nationale U23

Une réflexion a été engagée autour de la relance de la sélection U23 en perspective des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Une réunion avec le sélectionneur a permis d'examiner la situation de l'équipe, d'identifier les besoins et d'établir une première feuille de route.

La réorganisation et le renforcement du staff figurent parmi les priorités, notamment dans la préparation physique, l'entraînement des gardiens, l'analyse vidéo, le suivi médical et la gestion administrative. Durant la fenêtre FIFA de septembre 2026, deux rencontres amicales sont envisagées : une au Maroc et une autre à Bamako.

6. Finalisation du dossier de certification des académies

En plus du suivi des sélections, la Commission a finalisé le dossier relatif à la certification des académies et des centres de formation au Mali. Cette réforme permettra d'identifier les structures réellement actives, de mieux protéger les jeunes joueurs et d'améliorer progressivement la qualité de leur formation.

Le dispositif de certification devra notamment prendre en compte :

- la reconnaissance juridique et administrative de la structure ;
- la qualification des entraîneurs et des éducateurs ;
- la qualité et la sécurité des infrastructures ;

- l'existence d'un projet pédagogique et sportif ;
- le suivi médical, la protection et la scolarisation des jeunes joueurs ;
- les conditions d'hébergement, d'alimentation et d'hygiène ;
- la traçabilité de l'identité et du parcours des joueurs ;
- le respect des règlements relatifs à la protection des mineurs et aux transferts.

La procédure devra comprendre le dépôt d'un dossier, l'examen administratif, l'inspection des installations et l'évaluation du projet de formation. Une classification progressive pourra être envisagée afin d'encourager les structures à s'améliorer tout en distinguant celles qui répondent effectivement aux normes établies.

7. Structuration du vivier des jeunes talents

Les différentes préparations ont confirmé la nécessité d'un système permanent de détection et de suivi. La Commission devra contribuer, avec la Direction Technique Nationale, à la création d'une base de données regroupant les joueurs identifiés dans les régions, les clubs, les académies et à l'étranger.

Un réseau de référents techniques dans les ligues régionales pourra également être mis en place afin d'assurer une détection régulière et une meilleure couverture du territoire. Ce dispositif réduira les sélections effectuées dans l'urgence et donnera aux entraîneurs nationaux une meilleure visibilité sur les générations disponibles.

8. Résultats enregistrés

- Renforcement de la coordination autour des sélections nationales de jeunes ;
- Finalisation de la préparation et de la liste de la sélection U17 engagée au tournoi UFOA-A ;
- Poursuite du renforcement de la sélection U17 qualifiée pour la Coupe du Monde ;
- Accompagnement de la préparation de la sélection U20 ;
- Engagement des premières actions de relance de la sélection U23 ;
- Finalisation du dossier de certification des académies et centres de formation ;
- Approfondissement de la réflexion sur la détection, l'éligibilité et le suivi des jeunes joueurs.

9. Perspectives

Les prochaines priorités porteront sur le suivi des sélections en compétition, l'évaluation régulière de leur préparation et l'amélioration de la coordination entre les staffs techniques. La Commission devra également accompagner la mise en œuvre du processus de certification des académies à travers une phase d'information et de sensibilisation sur les critères, le calendrier et les obligations.

Il conviendra enfin d'élaborer une programmation annuelle des compétitions de jeunes et d'intensifier la collaboration avec les ligues régionales, les clubs, les établissements scolaires et les académies.

10. Lecture de la Présidence

Le développement du football malien repose en grande partie sur la qualité de la formation de nos jeunes joueurs. Les résultats futurs de nos sélections dépendront de notre capacité à identifier les talents suffisamment tôt, à les former dans de bonnes conditions et à assurer un suivi cohérent de leur progression.

La mobilisation enregistrée autour des sélections U17, U20 et U23 est encourageante. Elle doit cependant s'inscrire dans une politique permanente et structurée, et non dans une succession de préparations organisées uniquement à l'approche des compétitions.

La finalisation du dossier de certification constitue une étape importante. La Fédération doit connaître les structures qui encadrent les jeunes, s'assurer de la qualification de leurs éducateurs et veiller à la protection, à la santé et à la scolarisation des joueurs.

Notre ambition est de construire une véritable chaîne de développement allant du football de base aux sélections nationales, en passant par les académies, les clubs et les compétitions de jeunes.

La performance de nos sélections ne doit pas reposer uniquement sur le talent naturel. Elle doit devenir le résultat d'un système organisé, exigeant et durable, capable de former régulièrement des footballeurs compétitifs et de préparer la relève du football malien.

6. FOOTBALL DE MASSE, BEACH SOCCER

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Football de Masse et Corporatif a concentré ses activités sur la préparation des Vacances Foot FEMAFOOT 2026, principalement autour des compétitions U11 et U13.

Les travaux ont porté sur la définition du format sportif, la mobilisation des huit districts participants, la coordination des commissions concernées, l'identification des besoins techniques et logistiques ainsi que la présentation du budget prévisionnel.

Ces actions ont permis de fixer le lancement des compétitions au 9 septembre 2026 sur le terrain de Korofina et de poser les bases d'une organisation structurée, inclusive et conforme aux procédures de la Fédération.

1. Préparation des Vacances Foot FEMAFOOT 2026

La Commission a tenu plusieurs séances de travail consacrées à l'organisation générale des compétitions U11 et U13. Les échanges ont porté sur le format des rencontres, le calendrier, les besoins techniques et logistiques, le budget prévisionnel, la répartition des responsabilités et les dispositions nécessaires au bon déroulement des activités.

Cette phase préparatoire a permis d'harmoniser les attentes des différents acteurs et de mieux identifier les conditions indispensables à l'accueil des jeunes joueurs, à l'encadrement des équipes et à la sécurisation des sites de compétition.

2. Définition du format des compétitions U11 et U13

Dans chacune des catégories U11 et U13, huit équipes seront réparties en deux poules de quatre. Les équipes de chaque poule se rencontreront en aller simple. À l'issue de cette phase, les deux meilleures équipes accéderont à la finale.

La phase fédérale réunira les champions des six districts de Bamako ainsi que ceux des districts de Kati et de Bougouni. Cette formule assure une représentation territoriale élargie et permet aux meilleurs jeunes joueurs identifiés dans les districts de participer à une compétition organisée au niveau fédéral.

3. Mobilisation des districts et coordination locale

Le 25 août 2026, une délégation de la Commission a rencontré les responsables du District I de Football à Sotuba. La rencontre avait pour objectif de présenter les Vacances Foot et d'identifier les formes d'appui que le District pourrait apporter à l'organisation des compétitions.

Le District I a exprimé sa disponibilité pour contribuer à l'aménagement et à la préparation des terrains, à l'accueil sur les différents sites, à la mobilisation d'hôtes ainsi qu'à l'accompagnement organisationnel des activités.

Cette concertation a renforcé le dialogue entre la Commission et le District et permis de mieux préciser les responsabilités de chaque partie. La même dynamique devra être poursuivie avec l'ensemble des districts concernés.

4. Calendrier prévisionnel

Le démarrage de la compétition a été fixé au 9 septembre 2026 sur le terrain de Korofina. Le calendrier prévisionnel des étapes est présenté ci-dessous :

Étape	Date	Observation
Commune I	9 et 10 sept.	Phase district
Commune II	11 sept.	Phase district
Commune III	14 sept.	Phase district
Commune IV	16 sept.	Phase district
Commune V	19 sept.	Phase district
Commune VI	20 sept.	Phase district
Kati	22 sept.	Phase district

Bougouni	24 sept.	Phase district
Phase finale	27 sept.	Finale fédérale

5. Résultats enregistrés

- Format des compétitions U11 et U13 défini ;
- Modalités de participation des huit districts précisés ;
- Commissions techniques et opérationnelles mobilisées ;
- Dialogue renforcé avec le District I ;
- Besoins techniques, logistiques et financiers recensés ;
- Budget prévisionnel présenté au Secrétaire Général ;
- Exigences relatives aux pièces justificatives rappelées ;
- Factures pro forma transmises.

6. Points d'attention

La réussite des Vacances Foot dépendra de la mobilisation effective des districts, de la disponibilité des terrains, de la maîtrise du budget et du respect des procédures financières. Une attention particulière devra également être accordée à la sécurité, au dispositif médical, à l'encadrement des mineurs et à la ponctualité dans l'exécution du calendrier.

7. Perspectives

La Commission poursuivra les concertations avec les districts, les équipes et les commissions concernées afin de finaliser les préparatifs. Elle devra notamment confirmer les sites, valider les listes de participants, préciser les responsabilités opérationnelles et s'assurer de la disponibilité du matériel, des arbitres, du personnel médical et des équipes de sécurité.

Au-delà des Vacances Foot, la Commission devra élaborer un programme annuel de football de masse et corporatif afin de donner davantage de continuité aux activités dans les communes, les régions, les écoles, les entreprises et les services publics.

8. Lecture de la Présidence

Le football de masse constitue la porte d'entrée de notre politique de développement. Il doit permettre à chaque enfant, quel que soit son lieu de résidence ou son environnement social, d'accéder à une pratique organisée, sécurisée et éducative du football.

Les Vacances Foot FEMAFoot 2026 représentent une initiative utile pour rapprocher la Fédération des districts, détecter de jeunes talents et offrir aux catégories U11 et U13 un cadre de compétition adapté à leur âge.

La réussite de l'événement devra cependant reposer sur une organisation rigoureuse, une utilisation transparente des ressources et une attention permanente à la sécurité, à la santé et à la protection des enfants.

Cette activité ne doit pas rester isolée. Elle devra servir de base à un programme régulier de football de masse, progressivement étendu aux régions et complété par des actions en faveur du football scolaire, communautaire, féminin et corporatif.

Notre objectif est de faire du football un véritable instrument d'éducation, de cohésion sociale, de santé et de détection des talents sur l'ensemble du territoire national.

7. MARKETING, SPONSORING ET PARTENARIATS

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Marketing, Sponsoring et TV a poursuivi la consolidation des partenariats existants, la recherche de nouvelles ressources commerciales et la modernisation des supports institutionnels de la FEMAFOOT.

Les travaux ont principalement concerné le renforcement du partenariat avec Orange Mali, la finalisation de l'accord avec le PMU Mali, l'avancement des négociations avec NDC, le suivi du nouvel équipementier, l'organisation de la conférence de presse du 26 août et la préparation des activations autour du match Mali-Cap-Vert du 25 septembre.

Ces actions traduisent la volonté de diversifier les ressources de la Fédération, d'améliorer la visibilité de ses partenaires et de structurer progressivement une offre commerciale cohérente autour des compétitions et des sélections nationales.

1. Consolidation du partenariat avec Orange Mali

La Commission a participé au suivi et à la consolidation de la relation avec Orange Mali, partenaire historique de la FEMAFOOT. Les travaux du mois ont notamment porté sur l'actualisation du cadre de partenariat et sur la mise en valeur de l'engagement de l'entreprise en faveur du football malien.

Cette démarche vise à préserver un partenariat stratégique tout en améliorant la lisibilité des engagements réciproques, des droits de visibilité, des activations et des mécanismes de suivi. La Commission veillera à ce que les avantages contractuels soient effectivement exécutés et valorisés sur les différents supports de la Fédération.

2. Finalisation du partenariat avec le PMU Mali

Les discussions engagées avec le PMU Mali ont été finalisées au cours du mois d'août. La Commission a contribué à la consolidation du projet de contrat, à la validation des contreparties commerciales et à la préparation de la cérémonie officielle de signature.



Le partenariat a vocation à soutenir directement le développement du football malien à travers les compétitions et programmes de la Fédération. Les travaux menés en août ont abouti à la signature officielle intervenue le 1er septembre 2026.

Une attention particulière devra être accordée au respect de l'exclusivité accordée au PMU Mali dans le secteur des paris et jeux, afin de prévenir toute incompatibilité avec d'autres offres commerciales relevant du même domaine d'activité.

3. Négociations avec NDC Energie

La Commission a enregistré une avancée significative dans les négociations avec NDC, première entreprise pétrolière malienne approchée dans le cadre du développement de nouveaux partenariats.

Un projet de contrat a été élaboré, examiné en interne et transmis au partenaire. Le périmètre envisagé porte sur l'accompagnement du développement du football malien, en dehors des droits directement attachés aux équipes nationales.

La prochaine étape consistera à finaliser les conditions financières et commerciales, à préciser les droits de visibilité accordés et à organiser la formalisation de l'accord après validation définitive des parties.

4. Suivi du nouvel équipementier

La Commission a accompagné les échanges avec WA Team Sport, nouvel équipementier de la FEMAFOOT, autour de la mise en œuvre du partenariat, de la validation des équipements et de la cohérence de l'identité visuelle des sélections nationales.

Le dispositif annoncé comprend la fourniture d'équipements aux différentes sélections, une contribution financière annuelle, l'ouverture de boutiques officielles à Bamako et à Paris ainsi qu'un mécanisme de redevances sur les ventes. La Commission devra suivre l'exécution du calendrier de livraison, la validation des modèles, l'ouverture des points de vente et la traçabilité des revenus commerciaux.

5. Communication institutionnelle et supports visuels

La Commission a contribué à l'organisation de la conférence de presse trimestrielle de la FEMAFOOT tenue le 26 août 2026. Cette rencontre a permis de présenter les principales actions du Comité exécutif, les nouvelles orientations de la Fédération, les partenariats en cours et les prochaines échéances sportives.

Elle a également poursuivi la conception et la validation de la nouvelle papeterie institutionnelle, intégrant l'identité de la FEMAFOOT et la visibilité des partenaires conformément aux engagements contractuels.

Ce travail devra être complété par une charte d'utilisation des logos et des espaces partenaires afin d'assurer une présentation homogène sur les courriers, supports numériques, panneaux, équipements, billets et documents événementiels.



6. Préparation marketing du match Mali-Cap-Vert

La Commission a lancé, avec les sponsors et les services concernés, les préparatifs marketing et événementiels du match Mali-Cap-Vert prévu le 25 septembre 2026 à Bamako.

Les travaux doivent notamment couvrir la visibilité au stade, les supports publicitaires, les invitations, les espaces protocolaires, les contenus numériques, les relations avec les médias et les activations destinées au public. Un plan opérationnel devra préciser les droits attribués à chaque partenaire, les emplacements disponibles, les responsabilités, les délais de production et les mécanismes de contrôle avant, pendant et après la rencontre.

7. Volet télévision et valorisation des contenus

Le volet télévision doit progressivement occuper une place plus importante dans la stratégie commerciale de la Fédération. La Commission devra établir un inventaire précis des droits audiovisuels relevant de la FEMAFOOT et proposer un cadre de valorisation des matchs, compétitions, conférences et contenus numériques.

Cette démarche devra être conduite en coordination avec les services juridiques et de communication afin de sécuriser la propriété des images, les autorisations de diffusion, les obligations envers les sponsors et les possibilités de monétisation.

8. Résultats enregistrés

- Consolidation du partenariat stratégique avec Orange Mali ;
- Finalisation de l'accord et préparation de la signature avec le PMU Mali ;
- Avancement des négociations et transmission d'un projet de contrat à NDC ;
- Suivi de la mise en œuvre du partenariat avec le nouvel équipementier ;
- Organisation de la conférence de presse trimestrielle de la FEMAFOOT ;
- Conception de nouveaux supports institutionnels et administratifs ;
- Lancement de la préparation marketing du match du 25 septembre.

9. Points d'attention

La multiplication des partenariats impose un suivi contractuel rigoureux. La Commission devra prévenir les conflits d'exclusivité entre partenaires, tenir un inventaire centralisé des droits accordés et veiller à ce que chaque engagement financier, matériel ou promotionnel soit exécuté dans les délais.

Il sera également nécessaire de mieux mesurer la valeur des actifs commerciaux de la FEMAFOOT, de formaliser les rapports d'activation et de disposer d'indicateurs permettant d'évaluer la visibilité offerte et les retombées obtenues par chaque partenaire.

10. Perspectives

Les priorités du prochain mois porteront sur la mise en œuvre des activations du partenariat avec le PMU Mali, la conclusion des discussions avec NDC, le suivi opérationnel de WA Team Sport et la finalisation du dispositif marketing du match Mali-Cap-Vert.

La Commission devra également préparer un portefeuille commercial structuré regroupant les actifs disponibles, les catégories d'exclusivité, les offres de sponsoring, les droits audiovisuels et les possibilités de partenariat autour des sélections, des compétitions nationales et des programmes de développement.

11. Lecture de la Présidence

Le développement du football malien nécessite une Fédération capable de diversifier ses ressources et de proposer aux entreprises des partenariats crédibles, transparents et mutuellement avantageux.

Les avancées enregistrées au cours du mois d'août sont importantes. Elles montrent que la FEMAFOOT peut mobiliser des partenaires issus de secteurs différents autour d'une vision commune de développement du football national.

Chaque contrat doit cependant être accompagné d'un plan d'activation, d'un mécanisme de suivi et d'une évaluation des engagements réciproques. La signature d'un partenariat ne constitue pas une finalité : sa valeur dépend de sa mise en œuvre effective et des résultats obtenus pour la Fédération comme pour le partenaire.

La Commission devra également préserver la cohérence du portefeuille commercial, prévenir les incompatibilités entre secteurs d'activité et assurer une exploitation professionnelle de notre image, de nos contenus et de nos droits audiovisuels.

Notre ambition est de bâtir une marque FEMAFOOT forte, moderne et attractive, capable de générer des ressources durables au service des sélections nationales, des clubs, des jeunes et du développement du football sur l'ensemble du territoire.

8. COMMUNICATION ET MEDIAS

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission des Médias a assuré l'information, la couverture et la valorisation des principales activités de la FEMAFOOT en matière de gouvernance, de partenariats, de coopération, de développement et de suivi des sélections nationales.

La période a été marquée par une production régulière de communiqués, reportages écrits et audiovisuels, photographies, contenus numériques et informations destinées aux médias et au public.



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFOT 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tél: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

Les plateformes digitales ont enregistré une activité soutenue, notamment sur Facebook et Instagram. La Commission identifie toutefois la nécessité d'une meilleure anticipation éditoriale, d'un renforcement des moyens de production et d'une coordination plus formelle avec les services et prestataires intervenant dans la communication fédérale.

1. Communication institutionnelle et gouvernance

La Commission a couvert la rencontre du 1er août entre le Comité exécutif et les Ligues régionales, en mettant en avant la décision d'instaurer un cadre trimestriel d'échanges. Elle a également diffusé le communiqué officiel issu de la réunion du Comité exécutif du 4 août.

La communication institutionnelle a porté sur l'audience accordée le 6 août à l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Mali, la visite de travail du Président de la FEMAFOOT en Mauritanie le 21 août ainsi que la séance de travail consacrée à la candidature commune du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour l'organisation de la CAN 2032.

Ces couvertures ont contribué à rendre plus visibles les actions de gouvernance, de coopération et de représentation internationale conduites par la Fédération.

2. Couverture des partenariats

La Commission a assuré la couverture de la signature, le 5 août, de l'avenant entre la FEMAFOOT et Orange Mali relatif à la prise en charge du nouveau sélectionneur national.

Elle a également valorisé l'officialisation, le 8 août, du partenariat avec WA Team Sport, nouvel équipementier de la Fédération. Un reportage écrit, un reportage vidéo et des photographies ont été produits et mis à la disposition des médias.

La couverture des partenaires devra désormais s'inscrire dans des plans d'activation partagés avec la Commission Marketing, afin de garantir le respect des droits de visibilité et une meilleure mesure des retombées médiatiques.

3. Sélections nationales et compétitions

La Commission a accompagné la participation des Aigles Dames à la CAN Féminine Maroc 2026. L'officier média Yacouba Tangara a assuré la liaison entre la sélection, la CAF et les organisations de presse présentes, facilitant la circulation de l'information tout au long de la compétition.

Elle a diffusé les informations relatives aux tirages au sort des compétitions U17 et U23, assuré la promotion du tournoi féminin U17 réunissant quatre clubs et communiqué sur les prochains rendez-vous des Aigles : Mali-Cap-Vert le 25 septembre, Liberia-Mali le 29 septembre et le match amical contre la Tunisie le 3 octobre. La Commission a également valorisé le parcours de joueurs maliens évoluant à l'étranger, notamment à l'occasion des transferts d'El Bilal Touré à Parme et de Yakaré Niakaté au RC Lens.

4. Développement, protection et formation

La Commission a couvert le séminaire organisé le 16 août sur le Safeguarding, consacré à la protection des mineurs et des personnes vulnérables dans le sport.

Elle a également suivi la mission conduite à Bamako du 23 au 27 août dans le cadre du Programme FIFA de développement des talents, en mettant en évidence l'accompagnement technique de la FIFA et les enjeux liés à l'identification et à la formation des jeunes talents.

5. Conférence de presse et communication sensible

La Commission a préparé la conférence de presse animée par le Président de la FEMAFOOT le 26 août autour de la vie de la Fédération. Elle a élaboré un document-cadre comprenant les principaux axes et éléments de langage, puis assuré la couverture et la diffusion de la rencontre sur les plateformes fédérales et auprès de la presse.

6. Performances digitales

Les principaux indicateurs communiqués pour le mois d'août 2026 sont les suivants :

Plateforme	Abonnés	Nouveaux	Portée / vues	Engagement
Facebook	494 891	+1 941	3 879 521	96 346
Instagram	153 262	+2 062	65 258	51 410
YouTube	18 610	+49	10 801 vues	150,4 h*
X	52 950	+341	50 012	1 776
TikTok	97 000	N/D	N/D	628 000 J'aime**

* Durée de visionnage YouTube. ** Total cumulé communiqué par la plateforme.

Instagram a enregistré une progression de 19,8 % de la portée et de 12 % de l'engagement par rapport à la période précédente. Sur YouTube, sept vidéos et Shorts ont été publiés, avec 79 469 impressions et un taux de clics de 6,9 %. Ces données devront être suivies dans un tableau de bord mensuel harmonisé afin de faciliter les comparaisons.

7. Résultats enregistrés

- Présence communicationnelle régulière autour des activités de la FEMAFOOT ;
- Diffusion renforcée des informations officielles et des décisions institutionnelles ;
- Valorisation des partenariats, des actions du Comité exécutif et de la coopération internationale ;
- Promotion du football féminin, des jeunes et du développement des talents ;
- Accompagnement médiatique des sélections nationales et de leurs prochaines échéances ;
- Progression de plusieurs indicateurs d'audience et d'engagement numériques.

8. Difficultés et points d'attention

La Commission relève un besoin d'anticipation des activités afin de préparer les contenus, les équipes et les dispositifs techniques dans de meilleures conditions. Elle souligne également l'insuffisance des moyens humains et audiovisuels nécessaires à une couverture régulière et professionnelle.

La fiabilité des statistiques doit être améliorée par des définitions communes pour la portée, les vues, les comptes touchés, les interactions et la croissance des abonnés. Les données cumulées devront être distinguées des performances propres au mois.

9. Perspectives

- mettre en place un calendrier éditorial mensuel partagé avec les services et commissions ;
- développer les vidéos courtes, infographies, interviews et contenus institutionnels ;
- renforcer la couverture des sélections, du football féminin, des jeunes, des Ligues et des clubs ;
- constituer une banque numérique organisée des photos, vidéos, communiqués et discours ;
- améliorer la visibilité des partenaires en coordination avec la Commission Marketing ;
- organiser une mission de benchmarking auprès d'une fédération africaine disposant d'un dispositif média performant.

10. Coordination de la communication des sélections

À compter de septembre 2026, une structure externe a été engagée pour accompagner la production de contenus et la gestion de certaines plateformes consacrées aux équipes nationales sous l'appellation « Équipes du Mali ».

Cette évolution doit être encadrée par une répartition claire des responsabilités entre la Commission des Médias, la Direction de la Communication et le prestataire externe. La FEMAFOOT devra conserver la validation éditoriale, la propriété des comptes, des archives et des contenus ainsi que la maîtrise des accès et des données d'audience.

11. Lecture de la Présidence

La communication de la FEMAFOOT constitue un instrument de gouvernance. Elle doit informer avec exactitude, expliquer les décisions, valoriser les acteurs du football et préserver la crédibilité de l'institution.

Les activités couvertes en août démontrent une forte mobilisation de la Commission. Les progrès enregistrés sur les plateformes numériques sont encourageants, mais ils doivent désormais être accompagnés d'objectifs mesurables, d'un calendrier éditorial et d'une amélioration continue de la qualité des contenus.

La rapidité ne doit jamais se faire au détriment de la fiabilité. Les sujets sensibles exigent une vérification rigoureuse des faits, une coordination avec les services compétents et une validation institutionnelle avant diffusion.

Le recours à une structure externe pour la communication des sélections doit renforcer les capacités de la Fédération sans créer de confusion. Les responsabilités, droits d'accès, règles de validation, obligations de livraison et propriété des contenus devront être clairement définis.

Notre ambition est de construire une communication moderne, professionnelle et accessible, capable de rapprocher durablement la FEMAFOOT des supporters, des médias, des partenaires et de l'ensemble de la famille du football malien.

9. SITUATION FINANCIÈRE

1. Résumé exécutif

Au cours du mois d'août 2026, la FEMAFOOT a disposé de 751 045 538 FCFA, comprenant un report de trésorerie de 375 764 318 FCFA et de nouveaux encaissements de 375 281 220 FCFA. Les dépenses décaissées se sont élevées à 416 754 313 FCFA, portant le solde de clôture à 334 291 225 FCFA au 31 août 2026.

Les décaissements représentent 55,5 % des ressources disponibles. Ils ont été principalement consacrés aux clubs et ligues, à l'équipe nationale et aux charges du personnel. Les engagements pris mais non encore réglés atteignent 100 175 237 FCFA.

Indicateurs clés du mois

Indicateur	Valeur
Nouveaux encaissements	375 281 220 FCFA
Variation de trésorerie sur le mois	-41 473 093 FCFA
Taux de consommation des ressources	55,5 %
Taux de trésorerie conservée	44,5 %
Poids des quatre premiers postes	81,9 %

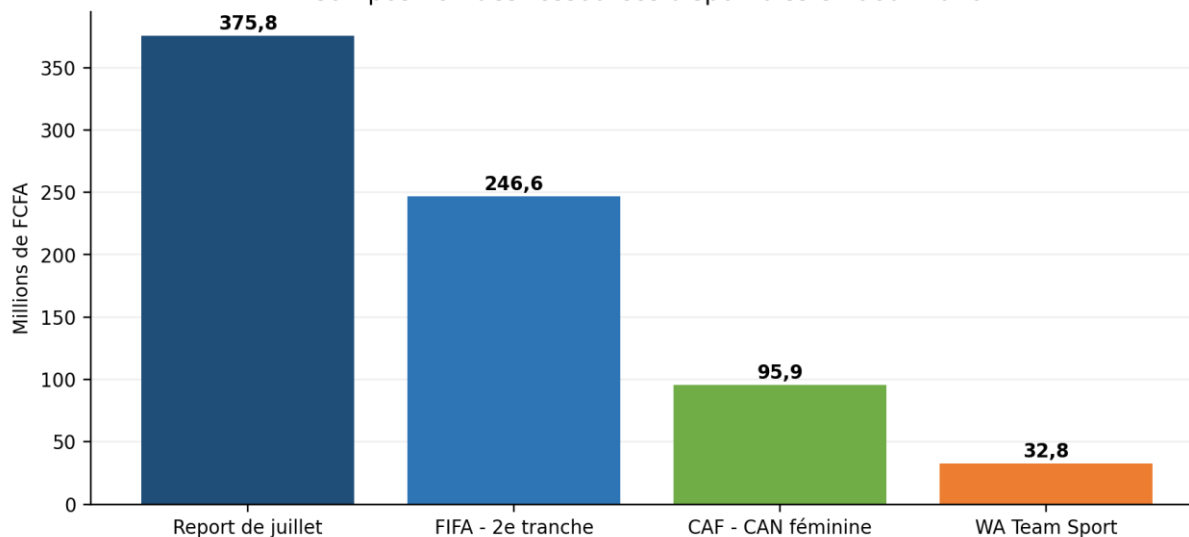
Indicateur	Valeur
Engagements / solde de clôture	30,0 %
Trésorerie théorique après engagements	234 115 988 FCFA

2. Mobilisation des ressources

Les ressources disponibles se sont élevées à 751 045 538 FCFA. Le report de juillet en représente 50,0 %. Les encaissements nouveaux proviennent principalement de la FIFA, pour 246 590 610 FCFA, et de la CAF, pour 95 890 610 FCFA.

Origine des ressources	Montant	Part
Report de Juillet	375 764 318 FCFA	50,0 %
FIFA - 2e tranche \$600.000 - \$150.000 retenues par la FIFA = \$450.000	246 590 610 FCFA	32,8 %
CAF - CAN féminine retombée financière	95 890 610 FCFA	12,8 %
WA Team Sport	32 800 000 FCFA	4,4 %
TOTAL	751 045 538 FCFA	100,0 %

Composition des ressources disponibles en août 2026



Lecture : les nouveaux encaissements représentent près de la moitié des ressources disponibles du mois, la FIFA constituant la première recette nouvelle.



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFOOT 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tel: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

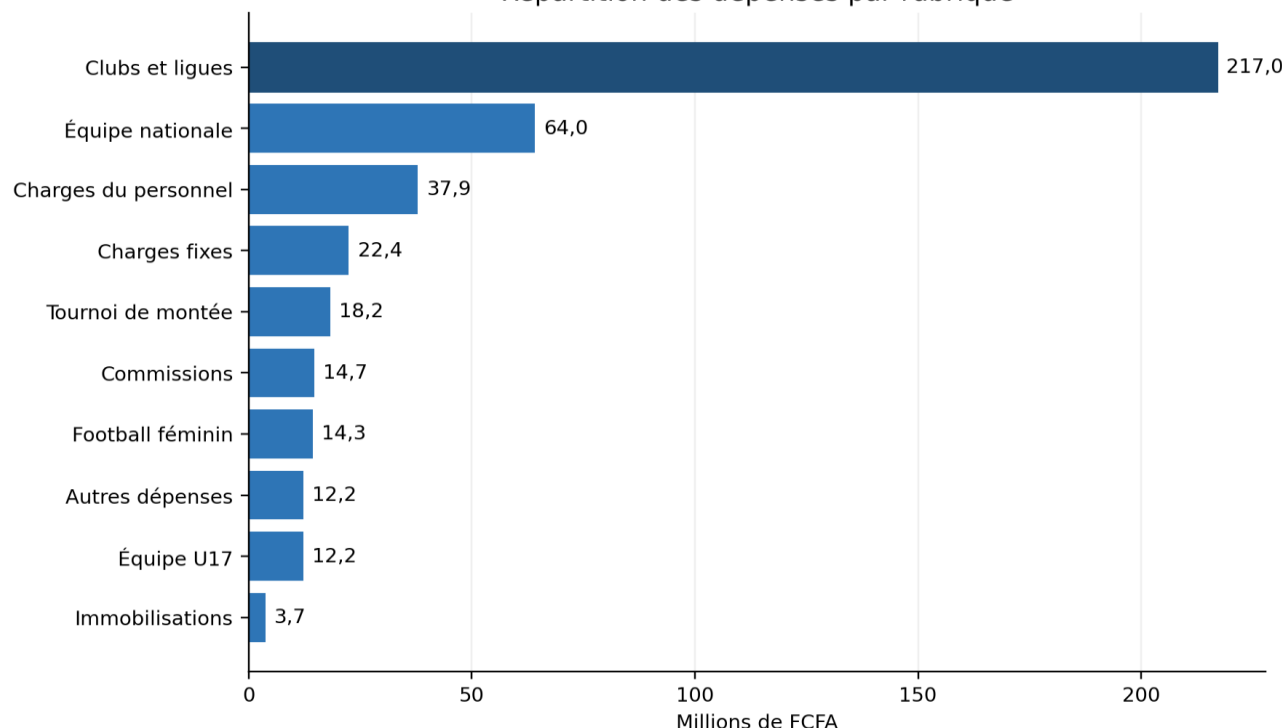
BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

3. Exécution des dépenses

Les dépenses exécutées s'établissent à 416 754 313 FCFA. Le poste « Clubs et ligues » atteint 217 000 000 FCFA et représente à lui seul 52,1 % des décaissements. Avec l'équipe nationale, les charges du personnel et les charges fixes, les quatre principaux postes concentrent 81,9 % du total.

Rubrique	Montant	Part
Clubs et ligues	217 000 000 FCFA	52,1 %
Équipe nationale	64 040 940 FCFA	15,4 %
Charges du personnel	37 878 067 FCFA	9,1 %
Charges fixes	22 404 823 FCFA	5,4 %
Tournoi de montée	18 247 800 FCFA	4,4 %
Commissions	14 720 600 FCFA	3,5 %
Football féminin	14 331 620 FCFA	3,4 %
Autres dépenses	12 232 233 FCFA	2,9 %
Équipe U17	12 188 230 FCFA	2,9 %
Immobilisations	3 710 000 FCFA	0,9 %
TOTAL	416 754 313 FCFA	100,0 %

Répartition des dépenses par rubrique



4. Lecture des principaux postes

4.1 Clubs et ligues

217 000 000 FCFA - 52,1 % des dépenses. Ce poste comprend notamment 80 millions de FCFA de subventions aux clubs, 50 millions au Stade Malien, 50 millions au Djoliba AC, 21 millions à l'USFAS Dames et 16 millions aux ligues régionales.

4.2 Équipe nationale

64 040 940 FCFA - 15,4 % des dépenses. Les décaissements couvrent notamment les rémunérations de l'encadrement pour juillet et août, le logiciel de suivi des joueurs et le logement du sélectionneur.

4.3 Charges du personnel

37 878 067 FCFA - 9,1 % des dépenses. Ils regroupent les indemnités du COMEX, des commissions et des staffs, les salaires du personnel d'août et l'indemnité de rupture de l'ancien Secrétaire Général.

4.4 Autres rubriques

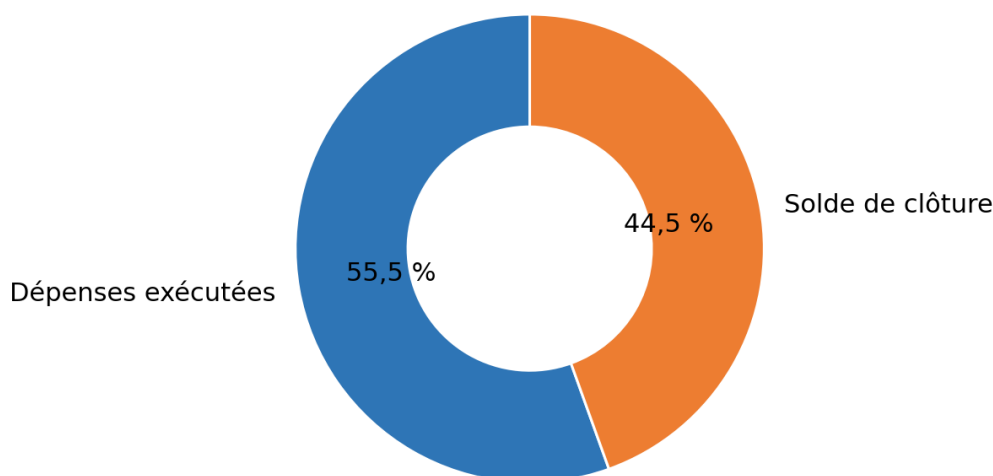
Les charges fixes, le tournoi de montée, les commissions, le football féminin, l'équipe U17, les autres dépenses et les immobilisations totalisent 97 835 306 FCFA.

5. Trésorerie et capacité de couverture

Le solde de clôture ressort à 334 291 225 FCFA, soit 44,5 % des ressources disponibles. Après couverture théorique de l'ensemble des engagements recensés, la trésorerie résiduelle serait de 234 115 988 FCFA.

Cette simulation ne constitue pas une prévision définitive : elle mesure uniquement l'incidence potentielle des engagements déclarés.

Utilisation des ressources disponibles



6. Situation des engagements

Les engagements non encore réglés totalisent 100 175 237 FCFA. L'équipement du Centre technique en représente 62,9 %, devant les charges fixes et les besoins des catégories U17 et U20.

Rubrique engagée	Montant	Part
Équipement du Centre technique / autres	63 045 441 FCFA	62,9 %
Charges fixes	15 277 796 FCFA	15,3 %
U17 et U20	12 115 000 FCFA	12,1 %
Immobilisations	8 910 000 FCFA	8,9 %
Football féminin	677 000 FCFA	0,7 %
Licences	100 000 FCFA	0,1 %
Équipe nationale	50 000 FCFA	0,0 %
TOTAL	100 175 237 FCFA	100,0 %



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFOT 2

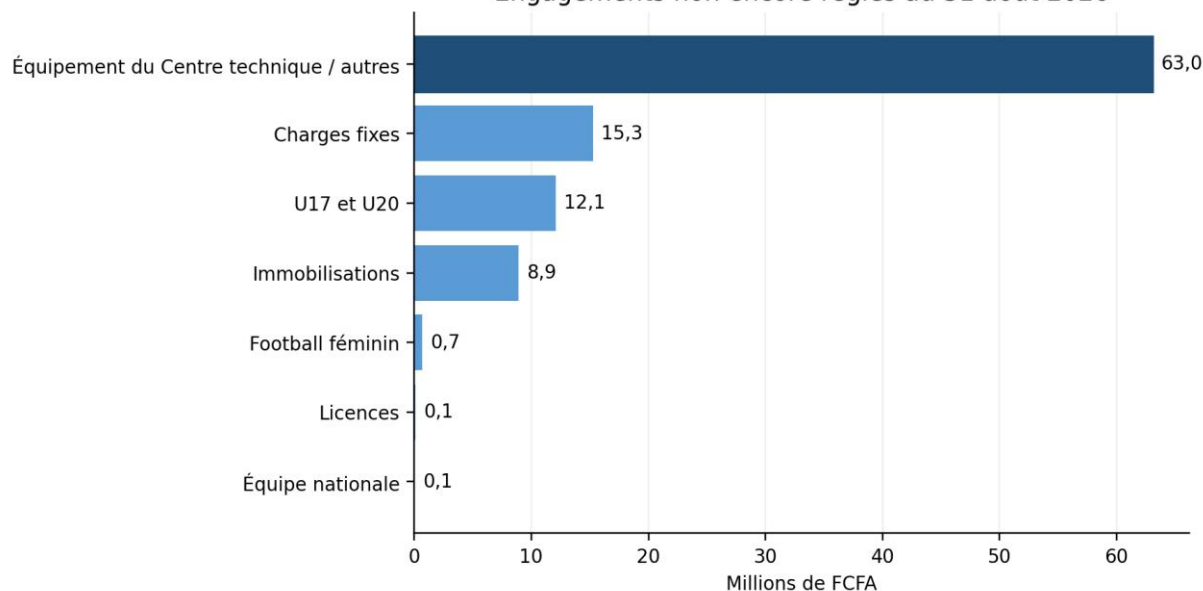
Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tel: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

Engagements non encore réglés au 31 août 2026



7. Points de vigilance et recommandations

1. Établir un plan de trésorerie glissant intégrant les engagements, les échéances des sélections et les charges récurrentes.
2. Maintenir un suivi séparé des dépenses décaissées et des dépenses engagées afin d'éviter toute double comptabilisation.
3. Renforcer la ventilation analytique des charges par compétition, sélection, projet et centre de responsabilité.

8. Conclusion

La situation financière de la FEMAFOOT demeure positive au 31 août 2026, avec une trésorerie de clôture de 334 291 225 FCFA. Le mois a été marqué par d'importants règlements au bénéfice des clubs et des ligues, tout en assurant le fonctionnement des sélections et de l'administration. La maîtrise des engagements et la régularisation des écarts de rapprochement restent indispensables pour consolider la transparence et la discipline de gestion.

10. SECURITÉ

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission de Sécurité a assuré le suivi sécuritaire du tournoi féminin U17 et organisé la couverture du match FC Diarra-Nations FC dans le cadre des compétitions africaines interclubs.

Les dispositifs déployés ont permis le déroulement sans incident des quatre premières journées du tournoi U17 féminin ainsi que de la rencontre interclubs, pour laquelle 150 éléments des forces de l'ordre ont été mobilisés.

La Commission a également participé à une réunion de la CAF consacrée aux exigences de sécurité des compétitions interclubs et préparé les prochaines échéances, notamment le match Mali-Cap-Vert et les rencontres africaines du Djoliba AC et du FC Diarra.

1. Réunion de sécurité de la CAF

La Commission a pris part à une visioconférence organisée par la CAF sur la sécurité et la sûreté des compétitions interclubs. La rencontre a réuni les officiers de sécurité de la CAF, des clubs et des fédérations nationales.

Les principales obligations rappelées aux clubs portent sur :

- la transmission préalable d'un plan de sécurité conforme ;
- l'accueil et l'accompagnement de l'officier de sécurité de la CAF ;
- la tenue d'une réunion de sécurité au moins 48 heures avant chaque match ;
- le déplacement obligatoire de l'officier de sécurité avec le club ou la sélection nationale.

Une réunion de restitution devra être organisée avec les clubs maliens engagés dans les compétitions africaines afin d'harmoniser les pratiques et de prévenir tout manquement aux exigences de la CAF.

2. Sécurisation du tournoi féminin U17

La Commission a assuré le suivi sécuritaire des quatre premières journées du tournoi féminin U17 de la saison 2025-2026. Aucun incident n'a été enregistré au cours des rencontres couvertes.

Ce résultat traduit la pertinence des mesures préventives mises en place. Le dispositif devra être maintenu jusqu'à la fin de la compétition, avec une coordination continue entre les organisateurs, les responsables des sites, les équipes, le personnel médical et les services de sécurité.

3. Sécurisation du match FC Diarra-Nations FC

À la demande du FC Diarra, la Commission a préparé et supervisé la couverture sécuritaire de la rencontre contre Nations FC du Ghana, dans le cadre des compétitions africaines interclubs.

Le dispositif a compris la tenue d'une réunion technique, la finalisation du plan de sécurité, sa signature par le Secrétaire Général du club avant transmission à la CAF et la réunion de la sous-commission chargée de la mise en œuvre opérationnelle.

La couverture a mobilisé 150 éléments des forces de l'ordre, intégralement pris en charge par le FC Diarra. La rencontre, remportée par le club malien sur le score de 1-0, s'est déroulée sans incident.

4. Questions administratives et financières

Les demandes de maintien d'ordre relatives aux rencontres concernées ont été transmises à la Direction Générale de la Police Nationale. Le FC Diarra s'est acquitté des frais correspondants au dispositif de 150 éléments mobilisés.

Il est demandé aux autres clubs engagés dans les compétitions africaines d'adresser suffisamment tôt une demande écrite formelle de couverture sécuritaire. Cette procédure doit préciser le match, le site, les horaires, l'effectif sollicité et les modalités de prise en charge financière.

5. Besoins logistiques et matériels

La Commission a signalé plusieurs besoins matériels pour améliorer l'efficacité de ses interventions lors des prochaines échéances :

- des gilets d'identification pour les agents et responsables ;
- des barrières mobiles pour le filtrage et la canalisation du public ;
- de petites chaises destinées aux différents postes de contrôle.

Ces besoins devront être quantifiés et intégrés dans un inventaire permanent, avec des règles de stockage, d'affectation et de restitution après chaque rencontre.

6. Résultats enregistrés

- Quatre journées du tournoi féminin U17 suivies sans incident ;
- Plan de sécurité du match FC Diarra-Nations FC finalisé et transmis ;
- Mobilisation de 150 éléments des forces de l'ordre ;
- Prise en charge des frais de sécurité assurée par le FC Diarra ;
- Match interclubs organisé sans incident ;
- Demandes de maintien d'ordre transmises à la Police nationale.

7. Points d'attention

La Commission devra améliorer l'anticipation des demandes des clubs, la coordination avec les forces de sécurité et la formalisation des responsabilités avant chaque rencontre. L'arrivée de la délégation adverse le jour de la réunion technique confirme la nécessité d'un meilleur partage préalable des plans de voyage et des informations opérationnelles.

Les dispositifs devront également prendre en compte le contrôle des accès, la gestion des accréditations, la séparation des flux, les itinéraires d'évacuation, la protection des officiels et des équipes ainsi que la coordination avec les secours médicaux.

8. Perspectives et recommandations

- tenir une réunion de restitution avec les clubs engagés dans les compétitions africaines ;
- acquérir les gilets, barrières et équipements sollicités avant les prochaines rencontres ;
- finaliser suffisamment tôt le plan de sécurité du match Mali-Cap-Vert ;
- préparer les dispositifs des prochains matchs du AS Real et du FC Diarra ;
- mettre en place une fiche standard de demande et d'évaluation sécuritaire pour chaque match.

9. Lecture de la Présidence

La sécurité des compétitions constitue une responsabilité essentielle de la Fédération. Elle conditionne la protection des joueurs, des officiels et du public, mais également la crédibilité du Mali dans l'organisation des rencontres nationales et internationales.

L'absence d'incident lors des activités couvertes en août est satisfaisante. Elle ne doit toutefois pas conduire à relâcher la vigilance. Chaque match exige une analyse spécifique des risques, un plan écrit, une chaîne de commandement claire et une coordination préalable avec les forces de sécurité et les secours.

Les clubs engagés en compétitions africaines doivent pleinement assumer leurs obligations. Les demandes de couverture, les plans de sécurité et les informations sur les délégations devront être transmis dans les délais requis.

La FEMAFOOT devra doter la Commission des équipements indispensables, professionnaliser les procédures et documenter chaque dispositif par un rapport d'évaluation après match.

Notre objectif est d'installer une culture permanente de prévention et de conformité, afin que toutes les compétitions organisées sous l'autorité de la Fédération se déroulent dans un environnement sûr, maîtrisé et respectueux des normes de la CAF et de la FIFA.

11. ORGANISATION

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission d'Organisation des Compétitions a été mobilisée sur trois chantiers : la préparation du match international Mali-Cap-Vert, l'appui au tournoi féminin U17 et la préparation des Maxi Vacances FEMAFoot dans les catégories U11 et U13.

Les travaux ont permis d'identifier les principaux besoins, de préciser les responsabilités et de renforcer la coordination avec les commissions, services, districts et équipes concernés.

1. Préparation du match Mali-Cap-Vert

La Commission a tenu et participé à plusieurs réunions consacrées au match prévu en septembre 2026. Les échanges ont porté sur l'accueil des équipes, des officiels et des arbitres, l'utilisation du stade, les besoins matériels et humains ainsi que la coordination entre sécurité, santé, protocole, transport, communication et accréditations.

Ces réunions ont permis de dégager les priorités à finaliser en septembre. Un suivi rapproché demeure nécessaire pour vérifier l'exécution des mesures arrêtées et la disponibilité effective des moyens.

2. Appui au tournoi féminin U17

La Commission a contribué à la préparation et au déroulement du tournoi féminin U17 à travers la coordination avec les responsables techniques et administratifs, l'organisation de l'accueil des équipes, le suivi des terrains et équipements, l'encadrement des ramasseurs de balle et la prise en compte des besoins de sécurité et de santé.

Cette implication a facilité la coordination entre les intervenants. Les enseignements devront être consignés dans un bilan afin d'améliorer l'organisation des prochaines compétitions féminines de jeunes.

3. Préparation des Maxi Vacances FEMAFoot

La Commission a participé à la planification du tournoi Maxi Vacances FEMAFoot 2026, destiné aux catégories U11 et U13 et réunissant les six districts de Bamako ainsi que ceux de Kati et de Bougouni.

Les travaux ont concerné le format, la programmation des rencontres, l'occupation des terrains, l'accueil des équipes et l'anticipation des besoins en équipements, officiels, sécurité et assistance médicale.

Compte tenu de l'âge des participants, une attention particulière devra être portée à l'hydratation, aux premiers secours, au respect des horaires, à l'encadrement et à la protection des enfants.

4. Tableau de synthèse

Activité	Rôle de la Commission	Résultat d'août	Suite prioritaire
Mali-Cap-Vert	Planification et coordination	Priorités et besoins identifiés	Finaliser et contrôler le dispositif
Tournoi féminin U17	Appui organisationnel	Coordination renforcée	Formaliser le bilan
Maxi Vacances	Planification avec les districts	Bases organisationnelles posées	Renforcer sécurité et encadrement

5. Résultats enregistrés

- Principaux besoins du match Mali-Cap-Vert recensés ;
- Coordination engagée avec les services opérationnels ;
- Appui apporté au déroulement du tournoi féminin U17 ;
- Bases organisationnelles des Maxi Vacances U11 et U13 établies ;
- Mobilisation des districts de Bamako, Kati et Bougouni.

6. Points d'attention

Les principales contraintes concernent la réception tardive de certaines informations, la mobilisation des moyens logistiques et sanitaires, la clarification des responsabilités, le respect des délais d'exécution et la fluidité de la communication avec les districts et les équipes.

7. Perspectives et recommandations

- tenir une réunion finale et effectuer une visite technique avant Mali-Cap-Vert ;
- mettre à jour une feuille de route indiquant responsables, échéances et niveau d'exécution ;
- confirmer à temps les besoins en transport, hébergement, restauration, sécurité, santé et accréditations ;
- désigner des points focaux pour chaque site et district des Maxi Vacances ;
- formaliser un bilan et des mesures correctives après chaque compétition.

8. Lecture de la Présidence

L'organisation d'une compétition repose d'abord sur l'anticipation, la coordination et la clarté des responsabilités. Les réunions ne produisent de résultats que si chaque décision est traduite en tâche, assortie d'un responsable et d'une échéance.

La préparation du match Mali-Cap-Vert doit faire l'objet d'un suivi quotidien jusqu'à la rencontre. L'accueil des délégations, les accréditations, les transports, la sécurité, le dispositif médical et l'expérience du public doivent être finalisés et testés suffisamment tôt.

Pour les compétitions de jeunes, la protection des enfants demeure prioritaire. Aucun impératif sportif ou organisationnel ne doit prendre le dessus sur leur sécurité, leur santé et la qualité de leur encadrement. La Commission devra enfin instaurer un bilan systématique après chaque événement afin de capitaliser les acquis, corriger les insuffisances et professionnaliser progressivement l'organisation des compétitions de la FEMAFOOT.

12. TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Technique et Développement a concentré ses travaux sur la mission de benchmarking effectuée en Mauritanie, la définition du modèle de fonctionnement du nouveau Centre Technique National et l'accompagnement du Programme FIFA de développement des talents.

Ces actions visent à doter la FEMAFOOT d'un cadre technique moderne, capable d'assurer la formation, la préparation des sélections nationales et le suivi durable des jeunes talents.

1. Mission de benchmarking en Mauritanie

Du 20 au 22 août 2026, le Président de la FEMAFOOT et le Président de la Commission Technique et Développement ont effectué une visite de travail auprès de la Fédération de Football de la République Islamique de Mauritanie.

La mission a permis d'observer les infrastructures et les réalisations financées notamment à travers le Programme FIFA Forward, ainsi que le mode d'organisation et de gestion technique de la Fédération mauritanienne.

Les enseignements recueillis devront être traduits en recommandations concrètes, adaptées aux réalités du Mali, pour l'ouverture et l'exploitation du nouveau Centre Technique National.

2. Structuration du Centre Technique National

La Commission a élaboré un document d'orientation définissant les missions, l'organisation et les besoins du Centre Technique National. Celui-ci devra devenir le principal outil de mise en œuvre de la politique technique de la FEMAFOOT.

Ses missions prioritaires porteront sur :

- la détection, la formation et le suivi des jeunes joueurs ;

- la préparation des sélections nationales et l'organisation de stages ;
- la formation continue des entraîneurs, préparateurs et personnels médicaux ;
- le développement de l'analyse vidéo, des données et de la recherche appliquée ;
- le suivi scolaire, éducatif, médical et social des pensionnaires.

3. Organisation fonctionnelle proposée

Le Centre devra fonctionner sous l'autorité administrative du Secrétariat Général et en coordination technique avec la Direction Technique Nationale. Son organisation pourra s'articuler autour de quatre pôles complémentaires :

- pôle technique et sportif : entraîneurs, préparateurs physiques, analystes et responsables de la détection
- pôle médical et performance : médecin, kinésithérapeutes, nutrition et récupération ;
- pôle éducatif : suivi scolaire, formation civique et accompagnement social ;
- pôle administratif et logistique : hébergement, restauration, transports, équipements et maintenance.

Les fonctions, responsabilités et lignes hiérarchiques devront être formalisées dans un manuel de fonctionnement, complété par un budget annuel et des indicateurs de performance.

4. Infrastructures et ressources nécessaires

Le fonctionnement optimal du Centre exige des terrains en gazon naturel et synthétique, une salle de musculation, des espaces médicaux, un hébergement adapté, des salles de classe et de réunion ainsi que des bureaux administratifs.

Le financement pourra mobiliser les programmes FIFA Forward, l'appui de la CAF, l'État et des partenaires privés. Les principales charges concerneront le personnel, l'entretien, les équipements, la nutrition, la santé et les programmes de formation.

5. Programme FIFA de développement des talents

Du 23 au 27 août 2026, la Commission et la Direction Technique Nationale ont pris part aux échanges et sessions organisés à Bamako dans le cadre du Programme FIFA de développement des talents.

Cette mission a permis d'approfondir les méthodes de détection, de formation et de suivi des jeunes. Les recommandations devront être intégrées à la programmation technique du Centre et articulées avec le réseau des académies, des clubs et des Ligues régionales.

6. Résultats enregistrés

- Expérience de la Fédération mauritanienne examinée ;
- Première architecture fonctionnelle du Centre Technique National définie ;
- Missions, pôles et besoins essentiels identifiés ;

- Sources de financement et principales charges recensées ;
- Commission et DTN mobilisées autour du Programme FIFA de développement des talents.

7. Points d'attention

Les principaux risques concernent l'absence de financement stable, l'entretien insuffisant des infrastructures, la fragilité de l'organisation administrative et le départ précoce de jeunes talents sans mécanisme de suivi. L'ouverture du Centre ne devra pas précéder la validation de son organigramme, de son budget, de son règlement intérieur, de son plan de maintenance et de son programme technique annuel.

8. Perspectives

- finaliser le modèle de gouvernance et les fiches de poste du Centre ;
- établir un budget annuel de fonctionnement et un plan de maintenance ;
- élaborer un programme technique couvrant les sélections, la formation et la détection ;
- mettre en place des indicateurs de progression des joueurs et de performance du Centre ;
- développer les partenariats avec les académies, les Ligues et les fédérations étrangères.

9. Lecture de la Présidence

Le nouveau Centre Technique National doit devenir le cœur de la politique sportive de la FEMAFOOT. Il ne doit pas être considéré uniquement comme un ensemble de bâtiments, mais comme un outil de formation, de performance et de transmission des compétences.

La mission effectuée en Mauritanie démontre l'importance d'une vision à long terme, d'une gouvernance claire et d'une utilisation rigoureuse des ressources du Programme FIFA Forward.

Avant l'ouverture, la Fédération devra définir le responsable du Centre, les relations avec la Direction Technique Nationale, les procédures d'utilisation, les coûts de fonctionnement et les responsabilités en matière d'entretien.

Le Centre devra être ouvert aux sélections nationales, aux programmes de formation, aux talents identifiés dans les régions et aux partenariats techniques, tout en garantissant un suivi médical, scolaire et humain de qualité.

Notre ambition est d'en faire une référence nationale et régionale, capable de contribuer durablement à la formation des joueurs, des entraîneurs et de l'ensemble des cadres techniques du football malien.

13. QUESTIONS JURIDIQUES

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission des Questions Juridiques a concentré ses travaux sur la finalisation de la relecture des textes fondamentaux, des règlements et des procédures internes de la FEMAFoot.

Cette étape majeure de la réforme institutionnelle vise à clarifier les compétences des organes, corriger les incohérences et doter la Fédération d'un cadre juridique plus lisible, plus stable et mieux adapté aux exigences de bonne gouvernance. La Commission a parallèlement poursuivi l'accompagnement juridique du Comité Exécutif et des commissions indépendantes.

1. Finalisation de la relecture des textes

L'activité principale du mois a porté sur l'achèvement de la relecture des projets de textes de la FEMAFoot, en collaboration avec la Commission ad hoc créée à cet effet. Les travaux ont permis de vérifier la conformité et la cohérence des dispositions, d'identifier les contradictions et zones d'imprécision, puis d'harmoniser les différents textes.

Une attention particulière a été accordée à la répartition des compétences entre les organes, aux mécanismes de contrôle et de responsabilité ainsi qu'aux dispositions susceptibles de provoquer des interprétations divergentes. L'objectif est de prévenir les conflits institutionnels et de renforcer la sécurité juridique des décisions fédérales.

2. Examen des projets par le Comité Exécutif

Les principales propositions de modification ont été examinées avec les membres du Comité Exécutif. Cette phase a permis de recueillir leurs observations et de favoriser une appropriation collective des futurs textes. Les amendements retenus devront être intégrés aux versions consolidées avant leur transmission aux instances compétentes pour validation et adoption.

3. Accompagnement juridique de la Fédération

La Commission a poursuivi son appui au Comité Exécutif et à l'administration fédérale à travers l'examen des décisions administratives, des correspondances officielles, des projets de conventions et des actes

contractuels. Elle a également apporté des orientations aux services et commissions afin de prévenir les risques de contentieux et d'améliorer la conformité des actes produits.

4. Coordination avec les commissions indépendantes

La coordination juridique avec les Commissions de Discipline, de Recours et d'Éthique s'est poursuivie. Elle a porté sur la transmission et le suivi des dossiers ainsi que sur le respect des procédures, tout en préservant l'indépendance de ces organes. Cette démarche doit garantir un traitement régulier, équitable et traçable des dossiers disciplinaires, contentieux et éthiques.

5. Résultats enregistrés

- finalisation de l'essentiel de la relecture technique des projets de textes ;
- identification et correction de plusieurs incohérences et imprécisions ;
- clarification des compétences et responsabilités de certains organes ;
- examen des principales modifications par le Comité Exécutif ;
- préparation des versions consolidées en vue de leur validation ;
- poursuite de la sécurisation juridique des décisions, contrats et conventions.

6. Priorités pour le mois de septembre 2026

- intégrer les observations et amendements retenus ;
- établir les versions définitives et consolidées des textes ;
- procéder à une dernière vérification de leur cohérence juridique et institutionnelle ;
- transmettre les projets aux instances compétentes pour validation et adoption ;
- préparer leur vulgarisation et les modalités de leur mise en application ;
- poursuivre l'accompagnement juridique des organes et de l'administration fédérale.

7. Lecture de la Présidence

La finalisation de la relecture des textes constitue une avancée importante dans le processus de modernisation de la FEMAFOOT. Les difficultés rencontrées par le passé ont montré que des dispositions imprécises ou contradictoires peuvent fragiliser l'institution, alimenter les conflits et favoriser des interprétations divergentes.

Notre ambition est de doter la Fédération de textes clairs, cohérents et applicables, permettant à chaque organe de connaître précisément ses compétences, ses responsabilités et les limites de son intervention. La réforme ne devra pas s'arrêter à l'adoption des textes. Elle devra être accompagnée par leur vulgarisation, leur appropriation par l'ensemble des acteurs et surtout leur application rigoureuse, impartiale et constante.

La FEMAFOOT doit construire une véritable culture juridique fondée sur la traçabilité des décisions, le respect des procédures, la protection des droits des parties et l'indépendance des organes juridictionnels. C'est à cette condition que nous renforcerons durablement la crédibilité de notre gouvernance et la stabilité de notre institution.

14. ARBITRAGE

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Centrale des Arbitres a renforcé le dialogue avec les acteurs de l'arbitrage, le suivi physique et technique des officiels ainsi que la préparation des prochaines activités de formation.

Trois réunions ont été organisées, dont une concertation avec près de cent arbitres de Bamako et une rencontre avec trente anciens arbitres. Des tests physiques ont été conduits dans les six districts de Bamako, avec un niveau globalement satisfaisant. La Commission a également préparé les deux cours MA destinés aux arbitres élites et aux instructeurs, prévus en octobre 2026.

1. Activités clés du mois

Activité	Portée	Résultat principal
Réunions de la CCA	3 réunions	Concertation, planification et préparation des cours MA
Rencontre avec les arbitres	Environ 100 arbitres	Préoccupations recensées et orientations apportées
Rencontre avec les anciens	30 anciens arbitres	Échanges sur l'avenir de l'arbitrage malien
Tests physiques	6 districts de Bamako	Niveau globalement satisfaisant
Exercices intégrés	2 séances	Préparation technique d'arbitres FIFA et de jeunes arbitres
Sensibilisation aux Lois du Jeu	Stade Malien de Bamako	Appui à la préparation aux compétitions africaines

2. Concertation sur l'avenir de l'arbitrage

La rencontre du 19 août a permis aux arbitres d'exprimer leurs principales préoccupations : revalorisation des indemnités, dotation en équipements, amélioration des conditions de voyage et d'hébergement, reprise des exercices intégrés, suivi des arbitres à la base et dématérialisation des feuilles d'arbitrage.

Les échanges ont également porté sur la professionnalisation progressive de l'arbitrage, la poursuite du système de trio expérimenté en fin de saison 2025-2026 et la désignation accrue des femmes comme arbitres principales dans le championnat professionnel. Le Président de la Commission a apporté des orientations sur les différents points soulevés.

3. Préparation des cours MA d'octobre 2026

La réunion du 28 août a été consacrée aux deux cours MA que le Mali accueillera du 5 au 9 octobre pour les élites et du 11 au 16 octobre pour les instructeurs. La Commission a arrêté la liste définitive des instructeurs de Bamako, établi une liste provisoire des arbitres élites et retenu trois critères pour les instructeurs : être un ancien arbitre, maîtriser l'outil informatique et disposer de capacités pédagogiques.

4. Suivi physique, technique et sensibilisation

Du 24 au 29 août, des tests physiques ont été organisés dans les six districts de Bamako. Le niveau des arbitres évalués a été jugé globalement satisfaisant. Deux séances d'exercices intégrés ont également été conduites : l'une pour les arbitres FIFA Alima Diarra et Astan Sacko, en préparation de la Ligue des champions féminine UFOA, et l'autre au bénéfice des jeunes arbitres du District I.

Le 29 août, l'instructeur national a animé à Kabala une séance de mise à jour des Lois du Jeu au profit des joueurs et de l'encadrement du Stade Malien de Bamako. Les modifications 2026-2027, le hors-jeu, les challenges et plusieurs conseils pratiques ont été abordés. Deux interventions sur l'ORTM ont par ailleurs contribué à la vulgarisation des Lois du Jeu.

5. Résultats enregistrés

- dialogue renforcé avec les arbitres en activité et les anciens arbitres ;
- principales attentes de la corporation identifiées ;
- niveau physique des arbitres de Bamako évalué dans les six districts ;
- préparation technique de deux arbitres FIFA et de jeunes arbitres ;
- organisation des cours MA d'octobre engagée ;
- appui réglementaire apporté au Stade Malien avant sa campagne africaine.

6. Priorités et recommandations

- finaliser les listes et l'organisation matérielle des cours MA d'octobre ;
- établir un programme régulier de tests physiques et d'exercices intégrés dans les ligues ;
- définir un plan progressif de professionnalisation de l'arbitrage ;
- améliorer les indemnités, les équipements et les conditions de déplacement selon les ressources disponibles ;

- accélérer la dématérialisation des feuilles d'arbitrage ;
- renforcer la promotion et la désignation des arbitres féminines.

7. Lecture de la Présidence

La qualité de nos compétitions dépend directement de la compétence, de l'intégrité et des conditions de travail de nos arbitres. Les consultations menées en août ont permis d'identifier clairement leurs préoccupations et doivent désormais déboucher sur un programme d'actions réaliste, mesurable et progressif.

La professionnalisation de l'arbitrage ne se limite pas à la revalorisation des indemnités. Elle exige une sélection rigoureuse, une préparation physique permanente, une formation technique continue, une évaluation objective des performances et une responsabilisation de chaque officiel.

La Fédération accompagnera la Commission dans la modernisation de ses méthodes, notamment par la dématérialisation des feuilles d'arbitrage, le suivi des arbitres dans les régions et l'intégration des outils vidéo dans la formation. Une attention particulière devra être accordée aux jeunes talents et aux arbitres féminines.

Notre ambition est de bâtir un arbitrage malien crédible, performant et capable de fournir davantage d'officiels aux compétitions de la CAF et de la FIFA, tout en garantissant l'équité et la confiance dans nos compétitions nationales.

15. STATUT DU JOUEUR

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Centrale du Statut du Joueur a examiné neuf dossiers représentant 84 cas individuels relatifs aux mutations, aux corrections et annulations de licences, aux soupçons de licences frauduleuses et à la délivrance d'un passeport sportif.

Dix mutations de joueurs du FC Diarra ont été validées. Les autres dossiers nécessitent soit une décision encadrée du Comité exécutif, soit des vérifications complémentaires et l'audition des parties concernées.

1. Situation des dossiers reçus

Nature	Cas	Structures concernées	Situation
Mutations	10	FC Diarra	Validées
Corrections de licence	9	AS Réal, Ibrahim Tandina, Leaders FC, Yeelen Olympique	Décision COMEX attendue

Licences présumées frauduleuses	3	District VI	Clubs à entendre
Demandes d'annulation	61	Académie Univers Foot	Non admissibles automatiquement
Passeport sportif	1	Ibrahim Tandina	Correction préalable requise

2. Principales décisions et observations

La Commission a validé les dix dossiers de mutation transmis par le FC Diarra. Concernant les trois licences signalées par le District VI comme frauduleuses, elle doit entendre les clubs concernés avant toute décision, dans le respect du contradictoire.

Les 61 demandes d'annulation de licences présentées par l'Académie Univers Foot ne peuvent être acceptées automatiquement. Le départ d'un joueur ou la demande de ses parents ne suffit pas, à lui seul, à entraîner l'annulation d'une licence régulièrement enregistrée. Chaque situation doit être examinée au regard des règlements, des engagements existants et des droits du joueur mineur.

Le dossier de passeport sportif d'Ibrahim Tandina reste en attente de la rectification préalable de sa date de naissance.

3. Problématique des corrections de licences

Plusieurs demandes portent sur la mise en conformité des dates de naissance enregistrées avec les pièces officielles des joueurs. Selon la Commission, ces écarts sont notamment apparus lors du basculement des données vers FIFA Connect.

4. Fonctionnement de la Commission

Aucune réunion formelle en présentiel n'a été tenue pendant le mois. Le Président de la Commission a néanmoins consulté individuellement les membres afin de recueillir leurs avis sur les dossiers reçus.

Pour renforcer la sécurité juridique et la traçabilité des décisions, les prochains dossiers devront faire l'objet de réunions formelles, de procès-verbaux et d'une motivation écrite des décisions prises.

5. Résultats enregistrés

- neuf dossiers et 84 cas individuels recensés et examinés ;
- dix mutations du FC Diarra validées ;
- dossiers de correction regroupés pour une décision de principe du COMEX ;

- principe de non-annulation automatique des licences rappelé ;
- audition des clubs prévue dans le dossier du District VI.

6. Recommandations

- adopter une procédure exceptionnelle de correction limitée à la saison 2026-2027 ;
- fixer une date butoir et exiger des pièces officielles concordantes pour chaque correction ;
- conserver dans FIFA Connect la trace de l'ancienne donnée, du motif et de l'autorité ayant validé la modification ;
- entendre contradictoirement les clubs et joueurs avant toute décision liée à une fraude ou à une annulation ;
- organiser une mission de benchmarking ciblée sur la gestion des transferts, licences et contrats.

7. Lecture de la Présidence

La fiabilité des licences et des données enregistrées dans FIFA Connect constitue une exigence fondamentale pour l'intégrité de nos compétitions et la protection des joueurs.

Le traitement global des erreurs issues du basculement informatique peut être envisagé, mais il ne doit jamais devenir une régularisation sans contrôle. Chaque modification devra être fondée sur des pièces officielles vérifiées, motivée, datée et entièrement traçable.

Les dossiers comportant des soupçons de fraude doivent être examinés dans le respect du contradictoire, sans précipitation ni complaisance. Les clubs et les personnes concernés doivent être entendus avant toute décision ou transmission éventuelle aux organes compétents.

La Commission devra désormais formaliser ses réunions et ses décisions par des procès-verbaux. L'examen collégial, la motivation juridique et l'archivage des pièces permettront de renforcer la sécurité et la crédibilité de ses travaux.

Notre objectif est de disposer d'un système de licences fiable, transparent et conforme aux règlements, capable de protéger les droits des joueurs tout en préservant l'équité des compétitions.

16. RELATION AVEC LES MEMBRES

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Au cours du mois d'août 2026, la Commission Relations avec les Membres a contribué au renforcement du dialogue entre la FEMAFOOT et ses structures membres, notamment à travers la rencontre du 1er août avec les ligues régionales.

Cette concertation a réuni les représentants de huit ligues et permis d'aborder la situation de la Fédération, les compétitions, les sélections nationales, la professionnalisation, les finances, la communication, la formation et les perspectives de soutien aux ligues.

1. Rencontre avec les ligues régionales

Le 1er août 2026, la FEMAFOOT a organisé à son siège une séance de travail avec les ligues régionales de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal. La Fédération était représentée par le Président, le Premier Vice-président, le Secrétaire Général ainsi que la Vice-présidente et un membre de la Commission Relations avec les Membres.

Le Président de la FEMAFOOT a présenté la situation institutionnelle et financière héritée, l'organisation des compétitions, les enjeux liés aux équipes nationales, la mise en place de la Ligue professionnelle et les nouvelles orientations du Comité Exécutif. Les présidents des ligues ont formulé plusieurs questions, particulièrement sur la transparence, la communication, la formation et l'appui financier aux structures régionales.

2. Principaux sujets examinés

Thème	Orientation ou attente exprimée
Gouvernance et transparence	Partager régulièrement l'information sur les décisions et la gestion fédérale
Communication	Informar les ligues suffisamment tôt des réunions et initiatives qui les concernent
Formation	Renforcer les programmes destinés aux acteurs techniques et administratifs des régions
Appui aux ligues	Revoir progressivement les soutiens financiers selon les ressources disponibles
Professionnalisation	Associer les ligues à la nouvelle organisation du football national

Partenariats	Informar les membres des perspectives ouvertes par les nouveaux sponsors
--------------	--

3. Résultats enregistrés

- huit ligues régionales associées à une séance d'information et de concertation ;
- principales préoccupations des responsables régionaux recensées ;
- orientations de la nouvelle gouvernance fédérale présentées aux membres ;
- engagement en faveur d'une communication plus régulière et transparente réaffirmé ;

4. Difficultés et points d'attention

- information parfois tardive sur les rencontres concernant les membres ;
- chevauchement de certaines interventions entre organes et commissions ;
- nécessité de mieux documenter les engagements pris et les réponses apportées.

5. Priorités et recommandations

- mettre en place un calendrier régulier de concertation avec les ligues, clubs et districts ;
- créer un registre de suivi des préoccupations, demandes et réponses adressées aux membres ;
- associer la Commission aux rencontres nationales concernant directement les structures membres ;
- renforcer la circulation de l'information et la transparence dans les relations avec les acteurs du football.

7. Lecture de la Présidence

La rencontre avec les ligues régionales a confirmé l'importance d'un dialogue direct, régulier et transparent entre la Fédération et ses membres. Les ligues, les clubs et les districts sont au cœur de l'organisation du football national ; leurs préoccupations doivent être entendues, suivies et traitées dans des délais raisonnables.

La Présidence veillera à la mise en place d'un circuit de communication plus structuré. Chaque rencontre devra faire l'objet d'un compte rendu, d'un relevé des engagements et d'un mécanisme de suivi. La qualité de notre relation avec les membres se mesurera moins au nombre de réunions organisées qu'à notre capacité à apporter des réponses concrètes.

Notre objectif est de rapprocher davantage la FEMAFOOT de ses structures membres, de restaurer la confiance et de faire des ligues et des clubs de véritables partenaires de la réforme et du développement du football malien.



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFOA ET DE L'UZOFOT 2

Avenue de du Mali / Hamdallaye ACI 2000

Tél: (+223) 44 90 78 05

Email: info@femafoot.online

BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire: N°035123101401-36 BMS S.A BKO-MALI

CONCLUSION

Le mois d'août 2026 a été marqué par une mobilisation soutenue de l'ensemble des organes, commissions et services de la Fédération Malienne de Football. Les activités menées traduisent la volonté du Comité Exécutif de poursuivre simultanément la préparation de nos sélections nationales, la modernisation de notre gouvernance, l'assainissement de notre administration et la relance du développement du football à tous les niveaux.

Sur le plan sportif, une attention particulière a été accordée aux équipes nationales. Les différentes sélections de jeunes ont poursuivi leur préparation en vue de leurs prochaines compétitions. La sélection U17 engagée dans les éliminatoires de la CAN a finalisé sa préparation à travers un stage bloqué à Kabala, tandis que l'équipe qualifiée pour la Coupe du Monde U17 a continué sa reconstruction et son renforcement avant les Jeux de l'AES au Burkina Faso. Les sélections U20 et U23 ont également poursuivi leur travail, avec des objectifs clairement orientés vers les échéances continentales et olympiques à venir.

Concernant les Aigles Dames, l'élimination prématurée à la CAN Féminine a conduit la Fédération à engager une évaluation approfondie de la préparation, du fonctionnement du staff et des performances sportives. Cette démarche répond à notre volonté d'analyser objectivement les insuffisances constatées et de prendre les décisions nécessaires pour permettre au football féminin malien de progresser durablement.

Le mois d'août a également enregistré des avancées dans les domaines de la gouvernance et des réformes. La relecture des textes fondamentaux et réglementaires de la FEMAFOOT a été largement finalisée. Ce travail doit permettre de clarifier les compétences, de réduire les risques d'interprétations divergentes et de renforcer la sécurité juridique des décisions de la Fédération.

Les travaux conduits dans les domaines des finances, du marketing, des médias, de l'organisation, de la sécurité, de l'arbitrage, du football professionnel, du football de masse et des relations avec les membres montrent également une volonté d'améliorer progressivement les méthodes de travail. Les différentes commissions doivent toutefois renforcer la planification de leurs activités, la traçabilité de leurs décisions et la production régulière de résultats mesurables.

La rencontre organisée avec les ligues régionales a confirmé l'importance du dialogue avec les structures membres. Les ligues, les clubs, les districts, les académies et les centres de formation doivent être pleinement associés à la transformation de notre football. Cette collaboration devra reposer sur une communication régulière, une clarification des responsabilités et un suivi concret des engagements pris.

Les difficultés identifiées au cours du mois ne doivent pas être occultées. Elles concernent notamment les contraintes financières, les chevauchements de compétences, les insuffisances dans la circulation de l'information, les faiblesses de certaines procédures ainsi que la nécessité de renforcer la coordination entre les commissions et l'administration fédérale. Ces constats doivent nous permettre de corriger rapidement nos méthodes et d'améliorer l'efficacité collective de notre institution.



Le mois de septembre devra ainsi être consacré à la concrétisation des réformes engagées, à l'adoption progressive des nouveaux textes, à la préparation rigoureuse des échéances sportives et à l'amélioration du fonctionnement administratif. Il faudra également poursuivre la mobilisation de nouvelles ressources, renforcer les partenariats et mieux accompagner les ligues, les clubs et les acteurs du football de base.

Notre ambition demeure claire : construire une Fédération moderne, crédible, transparente et performante, entièrement tournée vers le développement du football malien. Cette ambition exige de chacun davantage de rigueur, de responsabilité, de discipline et de solidarité.

Les résultats obtenus au mois d'août sont encourageants, mais ils ne constituent qu'une étape. Nous devons maintenir le rythme des réformes, transformer les recommandations en actions concrètes et veiller à ce que chaque décision prise produise un impact réel sur le terrain.

C'est dans cet esprit de travail collectif, de transparence et de responsabilité que nous poursuivrons notre mission au service de la jeunesse, de nos structures membres et de l'ensemble du football malien.

Bamako, 10 septembre 2026

Mahazou dit Baba CISSET

Président de la Fédération Malienne de Football

